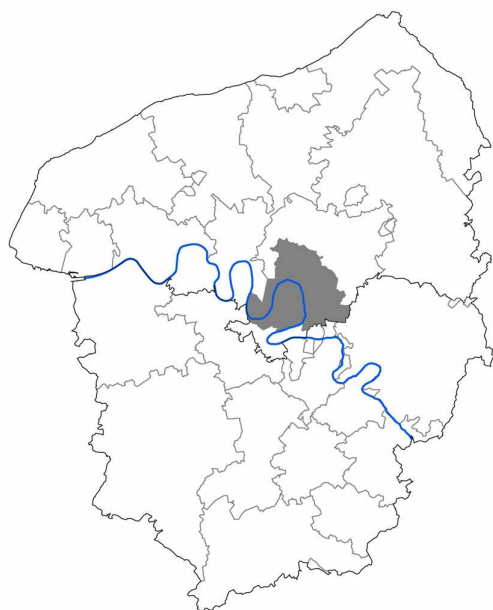


## **ANNEXE 6 :**

Diagnostic territorial élaboré dans le cadre du Contrat de Projet Etat/Région (CPER)



## Diagnostic de territoire Agglomération Rouennaise



### Présentation générale du territoire :

Nombre de communes : 45

Population totale en 1999 :

406 281 habitants (en prenant en compte les enquêtes et estimations de l'INSEE de 2004 à 2005 pour les communes de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Bihorel, Grand-Couronne, Franqueville-Saint-Pierre)

HOUPEVILLE	HAUTOT-SUR-SEINE	AMFREVILLE-LA-MI-VOIE
LE HOULME	LA BOUILLE	BELBEUF
MALAUNAY	MOULINEAUX	BONSECOURS
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	PETIT-COURONNE	FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE
LE PETIT-QUEVILLY	SAHURS	LE MESNIL-ESNARD
OISSEL	SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE	DARNETAL
SOTTEVILLE-LES-ROUEN	VAL-DE-LA-HAYE	FONTAINE-SOUS-PREAUX
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	CANTELEU	RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER
LE GRAND-QUEVILLY	MAROMME	SAINT-AUBIN-EPINAY
ROUEN	BIHOREL	SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL
DEVILLE-LES-ROUEN	BOIS-GUILLAUME	SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS
MONT-SAINT-AIGNAN	ISNEAUVILLE	SAINT-MARTIN-DU-VIVIER
GRAND-COURONNE	BOOS	GOUY
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	QUEVREVILLE LA POTERIE	LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN
SAINT AUBIN CELLOVILLE	YMARE	MONTMAIN

*en grisée : nouvelles communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007*

## **Les grandes caractéristiques du territoire**

(Référence : ORS septembre 2006, 37 communes ; INSEE données de 1999, Plan de Déplacement Régional)

### **Caractéristiques générales de la population**

- Un faible dynamisme démographique de la communauté d'agglomération
- Une structure de population proche de celle de la Haute-Normandie. Plus de 25% de la population ont moins de 20 ans
- Une forte proportion de cadres : 17% d'employés et 7% de cadres. Un taux d'activité des femmes identique à celui de la Haute-Normandie mais inférieur au taux constaté dans les agglomérations de l'Eure. Une plus faible proportion de ménages fiscaux non imposés

### **Emploi**

- La zone d'emploi de Rouen, très large puisqu'elle prend en compte la zone de Barentin, une partie du Plateau de Caux Maritime, le Pays Entre Seine et Bray, une partie du Pays de Bray, et en grande partie l'agglomération d'Elbeuf, Seine Eure et le Pays du Roumois, présente un taux de chômage semblable à celui observé dans la région soit 10,8% (moyenne nationale 9,8%). Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2000 et 2005
- Une part de chômeurs de longue durée inférieure à celle de la région
- Taux d'emploi industriel de 15% et 64% d'emploi tertiaire. L'industrie locale de l'agglomération a plus souffert qu'ailleurs et moins d'emploi ont été créés dans le tertiaire. Rouen se place à la dernière position des dix aires urbaines de taille comparable en terme d'évolution de l'emploi dans ce dernier secteur depuis 25 ans.

### **Logement**

- Une plus forte proportion de bénéficiaires d'une aide au logement que dans les autres agglomérations de la région. Un taux de propriétaire inférieur à celui de la région.
- La communauté présente également une part importante de logements sociaux dans le parc total de logement

### **Scolarité**

- Moins d'élèves en échec scolaire qu'en Haute-Normandie et que dans l'ensemble des communautés d'agglomération régionales
- Des taux d'élèves boursiers en 6<sup>ème</sup> (25,4%) et d'élèves scolarisés en ZEP (23,5%) supérieurs à la moyenne régionale. La proportion d'élèves scolarisés en ZEP en Haute-Normandie est l'une des plus importante de France.
- La communauté d'agglomération rouennaise se trouve par contre en 2<sup>ème</sup> place en terme de pourcentage de réussite pour les évaluations d'entrée en 6<sup>ème</sup>

### **Solidarités et situation médico-sociale**

- Une communauté d'agglomération faiblement équipée en structures d'hébergement pour personnes âgées et pour adultes handicapés
- A contrario, la communauté d'agglomération rouennaise se distingue par son fort équipement en structure d'accueil pour l'enfance et la jeunesse handicapées ainsi que par son taux favorable d'équipement en établissement de travail protégé.
- Une densité de professionnels de santé libéraux supérieure à la moyenne régionale (à l'exception des masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers libéraux). La communauté d'agglomération rouennaise enregistre l'offre de médecins généralistes libéraux la plus élevée des communautés d'agglomération de la région.
- La communauté d'agglomération rouennaise présente le plus faible taux de mortalité générale de l'ensemble des communautés d'agglomération haut-normandes. Toutefois, elle se caractérise par une mortalité masculine prématurée par cancers élevée comparativement à la Haute-Normandie et la France. A l'inverse, elle enregistre une sous-mortalité prématurée par accidents de la circulation.

### **Déplacements**

- Place prépondérante de la voiture (66% entre Rouen et Paris)
- Le pôle urbain de Rouen concentre 25% de l'emploi total en Haute-Normandie

- ❑ 62% des flux entre pôles régionaux internes et près d'1/3 des déplacements entre pôles et bassins internes ont leur point d'origine ou de destination à Rouen.
- ❑ L'agglomération rouennaise est le centre du réseau de transport haut-normand en tant que métropole (concentrant services et équipements) et en tant que centre géographique et est tournée pour une bonne partie vers Paris. Toutes les correspondances (trains et cars) se font à Rouen même pour les lignes extra régionales sauf pour Rouen-Evreux concernant le train.

#### **Qualité de l'environnement**

- ❑ Importance des sites SEVESO et de leurs périmètres notamment rive gauche

#### **Principaux enjeux du projet de développement de l'agglomération rouennaise**

(projet d'agglomération 2003 ; contribution au SRADT):

Le projet de l'agglomération se concentre sur cinq enjeux

- Trouver de nouveaux ressorts économiques à même de rendre le territoire à nouveau attractif,
- Conforter les fonctions de centralité,
- Permettre à l'agglomération de s'inscrire pleinement dans les échanges nationaux et internationaux,
- Réduire les déséquilibres existants au sein du territoire afin de construire un espace solidaire,
- Contribuer à améliorer la qualité et le cadre de vie pour chacun.

Et s'articule autour de 3 axes :

#### **1- Renforcer l'attractivité de l'agglomération et affirmer sa vocation métropolitaine**

- *Redynamiser et diversifier le tissu économique*
- *Renforcer les liens entre enseignement supérieur, recherche et entreprises*
- *Développer les qualifications pour la croissance de l'emploi*
- *Renforcer l'accessibilité de l'agglomération*
- *Doter l'agglomération d'équipements porteurs d'un rayonnement métropolitain*

Favoriser le transfert de technologies

Consolider le tissu industriel

#### **2- Améliorer la cohésion territoriale et mettre en place les conditions d'une agglomération solidaire**

- *Poursuivre la lutte contre les inégalités par une politique de la ville ambitieuse*
- *Contribuer à de nouveaux équilibres sociaux et spatiaux dans*
- *Promouvoir des services de qualité et une égalité d'accès à ces services*
- *Coordonner et optimiser les politiques de santé et d'éducation,*

Pari de la jeunesse :

- Traitement du chômage des jeunes
- Soutien aux créateurs d'entreprises

#### **3- Promouvoir une meilleure qualité de vie dans l'agglomération**

- *Mieux maîtriser l'expansion urbaine en réfléchissant aux interactions avec les transports collectifs*
- *Réduire les atteintes à l'environnement et améliorer la qualité environnementale*
- *Valoriser davantage le patrimoine de qualité de l'agglomération*

#### **Maîtriser les risques pour conjuguer développement durable et maintien d'activités industrielles**

Contribuer à la reconversion des friches industrielles.

#### **Principales opérations réalisées dernièrement sur le territoire ou en cours de réalisation :**

Développement du MiN de Rouen (Engagement CR : 0,5 M€)  
 Installation de l'ESITPA à Biosciences (Engagement CR : 7,72 M€)  
 Création de l'espace régional des professions de santé (Engagement CR : 7,72 M€)  
 Achèvement de TEOR (Engagement CR : 7,8 M€)  
 Construction de la rocade sud (Engagement CR : 7,6 M€)  
 Aménagement de l'espace des Marégraphes (Engagement CR : 0,87 M€)  
 Réalisation des entrées et traversées d'agglomération (Engagement CR : 0,56 M€)  
 Boulevard Maritime (malétra-Gord) (Engagement CR : 0,97 M€)

Etude contournement Est (Engagement CR : 0,7 M€)  
Restructuration du théâtre des Arts et Maxime Gorki (engagement CR : 1,28 M€ et 0,38M€)  
Construction du 6è franchissement de la Seine (Engagement CR : 22,4 M€)  
Reconstruction du CFA des métiers (Engagement CR : 0,11 M€)  
Opérations de Renouvellement urbain à Canteleu, SER, Rouen.....(Engagement CR : 2,47 M€)  
Traitement de friches en vue de la reconversion de sites tels que Caserne Pelissier, secteur Martainville à Rouen

### **Etat d'avancement du contrat d'agglomération :**

Un avenant a été signé en janvier 2006  
Montant du contrat d'agglomération contractualisé y compris l'avenant : 366,5M€  
Participations contractualisées : Région 60,6 M€ (17%), CG76 64 M€ (17%), Etat : 43,4 M€ (12%), Europe 22,4 M€ (6%), autres financeurs dont le CG 76: 99,5M € (27%)

### **Principaux enjeux actuels du territoire de l'agglomération rouennaise :**

L'étude de Population et Avenir réalisée pour la DIACT pose une question : la capitale de la Haute-Normandie a-t-elle encore une autonomie ? Elle indique que « Rouen a le poids industriel d'une métropole européenne sans en avoir les structures de décisions qui pour l'essentiel sont à Paris ». « Rouen se présente donc comme une lointaine banlieue industrialo-portuaire de Paris ». « L'influence de Rouen vers l'Est recule au profit de l'extension de l'aire parisienne ».

L'agglomération rouennaise pourtant, 1<sup>ère</sup> agglomération régionale et 1<sup>ère</sup> agglomération du Bassin parisien doit, en conséquence, renforcer son rôle moteur dans le développement régional notamment en terme de fonctions stratégiques - fonctions économiques, culturelles, touristiques- pour se positionner dans le cadre du Bassin Parisien.

### **Sa fonction de métropole est à valoriser pour favoriser le développement économique**

L'agglomération rouennaise en tant que métropole concentre un certain nombre de services, d'équipements d'acteurs économiques. Comment tire-t-elle partie de cette place dans le réseau des villes normandes ? par rapport au développement du bassin parisien ?.

Le renforcement du rôle moteur de l'agglomération peut s'effectuer grâce au développement du secteur tertiaire (activités de haute technologie), des activités portuaires (tirer partie de Port 2000), des filières universitaires d'excellence, grâce à la valorisation de son patrimoine, de ses équipements et de ses acteurs culturels.

L'amélioration de la liaison Rouen Paris (Liaison rapide Normandie Vallée de Seine) permettant aussi un raccordement aux aéroports de Paris, concourt à cet objectif.

Enfin le réseau ferré d'agglomération avec pour objectif une desserte fréquente entre Yvetot, Rouen et Elbeuf, la création d'une nouvelle gare d'agglomération à Rouen et le développement d'un quartier d'affaires autour de la gare permettra également de renforcer la métropole.

### **Faire jouer l'effet levier du foncier pour le développement économique**

La question du foncier est également un enjeu pour le développement économique de l'agglomération rouennaise, limitée en développement du fait de la rareté de son foncier disponible. (Cette faiblesse est toutefois relativisée avec l'extension récente de la Communauté d'Agglomération Rouennaise à des communes périurbaines). Cette question peut se traiter avec les territoires voisins et en cohérence avec les objectifs du SCOT et notamment dans le respect de la ceinture verte. Le traitement des friches est également à prendre en considération.

### **La problématique des déplacements**

L'accessibilité et la capacité de l'agglomération à valoriser ses réseaux de transport comme sa vocation de pôle d'intermodalité entre les différents modes de transport sont deux enjeux importants pour son fonctionnement interne mais aussi au regard des habitudes de déplacements des habitants des territoires voisins pour accéder à l'agglomération. Il est

opportun d'envisager l'aménagement de nouveaux parc relais éloignés du centre ville pour être réellement incitatifs et desservis par les transports en commun.

Il importe par ailleurs, de faire de cet enjeu un préalable à la politique de développement économique d'une part, en terme de desserte des zones d'activités pour les entreprises comme pour ses salariés et à la politique de développement urbain d'autre part, afin de limiter l'étalement urbain des zones périphériques à l'agglomération.(Promouvoir l'urbanisation à proximité des axes de transport en commun).

### **Le cadre de vie**

La lutte contre différentes formes de pollutions dans une agglomération de cette taille constitue également un enjeu important pour la qualité de la vie des habitants : la maîtrise et l'organisation de la péri urbanisation, la lutte contre la pollution atmosphérique, le développement et l'incitation à la fréquentation des transports collectifs urbains, le développement du transport ferroviaire voyageurs et fret, la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques et inondation (comment limiter les périmètres ?), la reconversion des friches industrielles...

Cet enjeu ne peut être abordé sans le développement des coopérations avec les territoires voisins : agglomération d'Elbeuf, agglomération Seine Eure, Pays Entre Seine et Bray, Pays du Roumois, Secteur Seine- Austreberthe .

### **L'intercommunalité**

Du point de vue du fonctionnement interne du territoire l'enjeu est de consolider l'intercommunalité avec l'arrivée des 8 communes. Nouvel équilibre ? Fédérer les communes autour de projets consensuels

**Renforcer le rôle de la structure intercommunale comme responsable de politiques intercommunales et non seulement comme maître d'ouvrage ( sur le volet« cohésion sociale » ou le Plan Local de l'Habitat.....)**

Quelle place de la ville centre dans le développement de l'agglomération ? (Poids des aménagements à venir : Seine Ouest, quais...).

# Communauté d'agglomération Seine-Eure – Porter à connaissance



## Contrat de territoires 2003-2006

Coût total des actions (contrat + avenant)	102 183 153 €
Participation D27 prévue	11 188 085 €
Taux d'engagement D27	48,2%
Participation CR prévue	9 346 847 €
Taux d'engagement CR	70%

### Principales actions réalisées :

- Aménagement de ZAE : Ecoparc 2
- Boucle locale de télécommunication (haut-débit)
- Voie verte
- Travaux d'aménagement de cours d'eau

Population : 58 212 habitants

Président du pays : Franck Martin

Président du conseil de développement : Claude Met

## Particularité du territoire

Une agglomération structurée autour d'un bipôle. Près de 62% de la population résident dans les unités urbaines de Louviers-Val de Reuil et Pont de l'arche.

Le reste du territoire peut être caractérisé de périurbain. Il correspond à des communes résidentielles, d'assise rurale mais dans lesquelles la majorité des actifs travaillent en pôle urbain

Cependant, sous l'angle paysager, la ruralité du territoire reste importante. Près du tiers de l'espace est occupé par des surfaces agricole et plus d'un tiers est couvert par les forêts

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ La population la plus jeune des communautés d'agglomérations euroises ( 29.6% de la population a moins de 20 ans et 40% sur la seule commune de val de Reuil ; 15.7% plus de 60 ans) ;
- ❑ La population la plus ouvrière des communautés d'agglomérations euroises (22.4% de la population contre 18,6% en Haute Normandie et 14,7% en France)
- ❑ Un dynamisme démographique important : taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 supérieur aux moyennes régionale et nationale par un excédent de solde démographique naturel.

1

### Emploi /développement économique

- ❑ L'agglomération Seine Eure est couverte par la zone d'emploi de Rouen qui présente un taux de chômage élevé (10,8%) par rapport au taux national (9,8%) mais cette donnée est à majorer sur le seul territoire de l'agglomération Seine Eure (11%) et jusqu'à 20% sur la commune de Val de Reuil.
- ❑ La plus faible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (+ 1.4%) des communautés d'agglomérations euroises ;
- ❑ Une part élevée de femmes parmi les chômeurs de longue durée.
- ❑ Une orientation industrielle très marquée par la présence de quelques secteurs caractéristiques du territoire : pharmacie (1<sup>er</sup> pôle pharmaceutique régional), construction électrique et électronique
- ❑ Le secteur tertiaire s'est fortement développé en lien avec l'industrie locale

## Logement

- ❑ La plus forte proportion de logements sociaux dans le parc total de logement (32,6% contre 15,7% dans l'Eure) ;
- ❑ Une forte part de logements individuels (67,3%)

## Scolarité/formation

- ❑ Un important échec scolaire : le taux d'élèves entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard est le plus élevé parmi l'ensemble des communautés d'agglomération régionales et le double du taux régional (1,8%) ;
- ❑ 5 collèges sur 7 ont des indicateurs scolaires et sociaux en difficulté et appartiennent aux zones d'éducation prioritaire. (71% de collèges identifiés en difficulté sur ce territoire)
- ❑ Fort taux d'élèves (51,6%) dont les parents appartiennent à une couche sociale défavorisée
- ❑ Un niveau de qualification de la population relativement faible.

## Solidarités et situation médico-sociale

- ❑ Le plus fort taux d'équipement en structures d'hébergement pour personnes âgées ;
- ❑ Densité la plus faible en terme de médecins généralistes et dentistes par rapport à l'ensemble des communautés d'agglomération régionales

## Culture – Sports – Tourisme

- ❑ Déficit d'une médiathèque sur la rive gauche de l'Eure entre Louviers et Alizay
- ❑ Une communauté d'agglomération avec une offre culturelle qualitative et hétérogène.
- ❑ Un niveau d'équipement sportif très faible par rapport à la moyenne départementale
- ❑ Une proportion de licenciés sportifs légèrement en-dessous de la moyenne départementale
- ❑ Présence de la base de loisirs de Léry-Poses

## Agriculture

- ❑ Caractère urbain et périurbain du territoire à l'origine de pressions exercées sur les milieux ruraux et agricoles

## Axes structurants et transports

- ❑ A13
- ❑ RN154
- ❑ 3 gares (Pont de l'Arche, Val de Reuil, Saint Pierre du Vauvray)

Lignes ferroviaires : Rouen-Val de Reuil-Paris et Rouen -Val de Reuil –Louviers- Evreux (à l'étude)

## Environnement

- ❑ Présence d'espaces naturels fragilisés (forêt de bord, vallée de la Seine de l'Eure, coteaux calcaires et terrasses alluviales à protéger)
- ❑ Zone Natura 2000
- ❑ Besoin d'une gestion quantitative et qualitative des eaux pluviales.

## Les principaux enjeux du territoire

### ❑ **Recomposition du paysage urbain de l'agglomération**

Agglomération bicéphale autour de Louviers et Val de Reuil. Cet enjeu pourra être abordé dans le cadre de l'élaboration du SCOT Seine-Eure Forêt de Bord dans l'optique de favoriser la cohérence interne du territoire. Quelle nouvelle dynamique impulsée par les projets structurants en cours et à venir (rénovation urbaine des quartiers de Louviers et de Val de Reuil, halte fluviale, halle de sport de Val de Reuil )

### ❑ **Valorisation des pôles d'excellence, en terme d'emploi et d'attractivité du territoire**

L'agglomération est intégrée dans 2 pôles de compétitivité (Cosmetic Valley et Logistique Seine Normandie) et dans le Technopôle « Chimie Biologie Santé » dont le siège est à Val de Reuil. Cette position mérite d'être valorisée au sein de la vallée de la Seine vis à vis des territoires environnants et dans le cadre du grand Rouen.

Cet enjeu devra aborder différents aspects :

- *Valorisation des zones d'activités tertiaires et d'industries nouvelles* (secteur pharmaceutique), promotion à renforcer.
- Comment insérer la réalisation d'une plate-forme logistique trimodale dans le marché du fret haut-normand ?
- *Réduire l'écart entre attractivité économique du territoire et taux de chômage élevé* : Comment favoriser l'employabilité de la main d'œuvre locale pour accéder à l'emploi local ? Tirer partie du projet de plate-forme trimodale pour l'emploi local.

□ **Conciliation du développement économique, touristique et urbain et préservation du patrimoine naturel**

L'agglomération s'identifie par son caractère péri-urbain (image d'agglomération à la campagne).

- *Comment accueillir une population nouvelle sans porter atteinte au patrimoine naturel ?*
- *Comment mettre en valeur la qualité et le cadre de vie ?*

# Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure

## Porter à connaissance

### Contrat de territoire 2003-2006



Coût total des actions	32 871 090 €
Participation D27 prévue	3 482 173 €
Taux d'engagement D27	59 %
Participation Région prévue	2 837 261 €
Taux d'engagement Région	87 %

#### *Principales actions réalisées :*

- Aménagement de ZAE : Normandie Parc
- Réflexion sur l'avenir du Chemin de Fer de la Vallée d'Eure (CFVE)
- Etudes d'aménagement du site Fieschi à Vernon
- Extension de la salle de sport du Grévarin à Vernon

#### ♦ **Population du territoire**<sup>2</sup> : 55 537 habitants

Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur une partie du territoire de la CAPE font apparaître les tendances suivantes :

- une augmentation globale de la population ;
- une perte de population pour certains pôles urbains comme Vernon (-1.5%) ou Gasny (-2.8%) ;
- un gain de population pour certaines communes péri-urbaines, notamment sur les franges nord-ouest et sud du territoire.

#### ♦ **Superficie** : environ 312 km<sup>2</sup>

#### ♦ **Président de la CAPE** : Jean-Luc MIRAUX

#### ♦ **Président du conseil de développement** : Jean-Luc MIRAUX

#### ♦ **Compétences de la CAPE (41 communes) :**

- *obligatoires* : développement économique et tourisme ; aménagement de l'espace communautaire et organisation des transports urbains ; équilibre social de l'habitat ; politique de la ville ;
- *optionnelles* : assainissement ; protection et mise en valeur de l'environnement ; équipements culturels et sportifs ; enfance-jeunesse.

#### ♦ **Particularités du territoire :**

- une agglomération qui se structure autour d'une ville-centre qui concentre 43% de la population du territoire<sup>3</sup> et la majorité des emplois et des services à la population du territoire ;
- le reste de l'agglomération se structure autour d'une dizaine de bourgs (1 000 à 5 000 habitants) et d'une trentaine de petites communes ne dépassant pas 500 habitants ;
- un territoire où l'agriculture a conservé une place importante en terme d'occupation de l'espace et de paysages et dans une moindre mesure, dans l'économie du territoire.

<sup>2</sup> Source : INSEE - Recensement Général de la Population 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

<sup>3</sup> Source : RGP 99

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ Parmi les 7 agglomérations haut-normandes, celle qui présente la plus faible densité de population (178 habitants/km<sup>2</sup>)<sup>4</sup> ;
- ❑ Une population plus jeune qu'en Haute-Normandie (28% de la population a moins de 20 ans contre 26.6% au niveau régional) et un taux très faible de personnes âgées de plus de 60 ans (9.8% contre 19.5% au niveau régional) ;
- ❑ Un fort dynamisme démographique : le taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 est supérieur aux moyennes régionale et nationale par un excédent de solde naturel. Cependant, le solde migratoire reste négatif. Toutefois, ces chiffres qui datent de 1999 sont certainement à nuancer par rapport aux premières tendances démographiques observées depuis.
- ❑ Une population d'un niveau social élevé : des revenus plus élevés qu'au niveau régional ; une proportion de cadres (7.1%) la plus forte parmi les agglomérations haut-normandes tandis que la proportion d'ouvriers et d'employés est semblable à celle observée au niveau régional ; peu de bénéficiaires de minima sociaux (dernière agglomération haut-normande en ordre décroissant de bénéficiaires).

### Emploi

*La CAPE fait partie de la zone d'emploi de Vernon, qui présente un taux de chômage (9,8%) identique à la moyenne départementale mais inférieur à la moyenne régionale (10.8%).*

*On observe :*

- ❑ Des emplois globalement qualifiés, très majoritairement concentrés dans 3 pôles : Vernon-St Marcel, Pacy-sur-Eure et Gasny ;
- ❑ La place importante occupée par le secteur industriel (grands établissements notamment), néanmoins menacé à terme par la disparition d'entreprises ;
- ❑ Un secteur tertiaire important qui gravite autour des grands établissements industriels (développement des services aux entreprises...) ;
- ❑ Une agglomération où l'agriculture est encore présente même si peu représentative en terme d'emplois ;
- ❑ Une faible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (2.9%) mais une part élevée de chômeurs de longue durée âgés de plus de 50 ans ;
- ❑ Un taux d'activité féminin important (52% contre 49% en région) ;
- ❑ Une part non négligeable de résidents de la CAPE qui travaillent à l'extérieur du territoire (zones d'emplois d'Ile-de-France, de Rouen, d'Evreux...) entraînant d'importantes migrations alternantes.

### Logement

- ❑ La plus faible proportion de logements sociaux dans le parc total de logements de toutes les agglomérations haut-normandes (17.1% contre 15,7% dans l'Eure et 21.1% au niveau régional) ; les autres agglomérations euroises ont un taux qui avoisine les 30% ;
- ❑ La proportion de logements individuels est supérieure à la moyenne régionale (66.1% contre 61.8%), comme le taux de propriétaires (55.1% contre 53.7%).

### Scolarité / formation

- ❑ Une proportion d'élèves en échec scolaire<sup>5</sup> supérieure à la moyenne régionale ;
- ❑ Un taux d'élèves scolarisés en ZEP supérieur au taux régional (18.7% contre 17.6%) mais relativement faible par rapport à l'ensemble des agglomérations haut-normandes ;
- ❑ 1 lycée général et technologique ; 1 lycée général privé ; 1 lycée professionnel privé ;
- ❑ Une offre de formation professionnelle initiale et continue assez restreinte sur la zone d'emploi de Vernon.

### Solidarités et situation médico-sociale :

- ❑ La plus faible densité de médecins généralistes des agglomérations haut-normandes ;
- ❑ Constitution d'un Réseau Local de Promotion de la Santé sur le territoire de la CAPE ;

<sup>4</sup> Moyenne régionale = 145 habitants / km<sup>2</sup>

<sup>5</sup> Elèves entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard

- ❑ Un taux d'équipement en structures d'accueil pour personnes âgées supérieur à la moyenne régionale ;
- ❑ Accueil des personnes handicapées : le taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées le plus élevé des agglomérations haut-normandes mais un taux inférieur à la moyenne régionale pour l'hébergement des adultes ; un taux moyen pour ce qui concerne l'équipement en établissements de travail protégé.
- ❑ Des besoins en structures d'accueil petite enfance.

### **Culture – Sports – Tourisme**

- ❑ Une offre d'équipements culturels globalement satisfaisante : Espace Philippe Auguste à Vernon (théâtre, expositions, médiathèque, conservatoire de musique, danse et art dramatique...), Centre Culturel Guy Gambu à Saint-Marcel, deux cinémas...
- ❑ Un niveau d'équipements sportifs le plus faible des territoires de l'Eure mais une animation sportive dynamique avec un nombre de clubs par habitant et un pourcentage de licenciés sportifs au-dessus de la moyenne départementale.
- ❑ La présence du Musée Claude Monet et du Musée d'Art Américain à Giverny : premiers lieux touristiques régionaux en terme de fréquentation.

### **Axes structurants / déplacements**

- ❑ A13
- ❑ Axe Seine
- ❑ Flux de passagers importants entre la CAPE et l'Île-de-France (Yvelines et Paris principalement). Concernant les transports collectifs, on observe une attractivité importante de la gare SNCF de Vernon et des gares franciliennes de Port-Villez et de Bonnières-sur-Seine (en raison de la rupture de tarification carte orange entre l'Île-de-France et la Haute-Normandie).

### **Environnement**

- ❑ La ressource en eau : problèmes d'érosion et de ruissellement.

### **Les principaux enjeux du territoire**

- ❑ **Le développement équilibré d'un territoire soumis à de multiples pressions (foncière, offre de logements, déplacements...)**

Le territoire s'est lancé en 2006 dans l'élaboration de son SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), axé notamment sur les réflexions suivantes :

1. *Quels équilibres entre les différentes fonctions du territoire (maintien et développement des activités économiques, habitat et notamment logements sociaux, espaces naturels à protéger, place de l'agriculture péri-urbaine, offre d'équipements et de services à la population...)?*
2. *Quelle maîtrise de l'urbanisation pour un territoire appartenant aux « franges franciliennes » et subissant de ce fait la pression urbaine et foncière de l'Île-de-France ?*
3. *Quelle organisation pour les déplacements dans une logique de développement durable ?*

- ❑ **Le renforcement du développement économique du territoire dans un contexte conjoncturel plus difficile**

- Anticiper et accompagner les mutations économiques en attirant de nouvelles entreprises, notamment en tirant parti de la proximité de l'Île-de-France, et en veillant à leur proposer

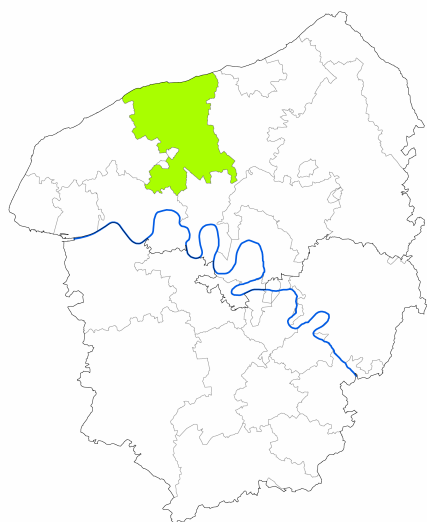
des produits immobiliers adaptés à leurs besoins pour contrebalancer la tendance des fermetures d'établissements ;

- Renforcer l'attractivité touristique du territoire en profitant là-aussi de la proximité de l'Île-de-France (mieux capter le potentiel touristique de Giverny sur le reste du territoire ; proposer des produits attractifs comme le Chemin de Fer de la Vallée d'Eure, le pôle touristique des Tourelles en bord de Seine, la Voie verte Vallée de la Seine...).

□ **Le renforcement du rôle de ville-centre de Vernon dans l'agglomération, notamment par la réalisation de deux projets d'envergure :**

- Le traitement de la friche Fieschi avec l'aménagement d'un nouveau quartier en centre-ville (logements, équipements publics, équipements culturels...), permettant le transfert de la gare sur le site et sa modernisation ;
- La rénovation urbaine du quartier des Boutardes et sa réintégration dans le reste de la ville, dans le cadre plus global de réaménagement du secteur sud-est de la ville (aménagement du quartier des Douers, urbanisation de la zone des Fagets, aménagement de la ZAC Bourdines, aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, aménagement de l'entrée de ville...).

### Contrat de territoire 2000-2006



Coût total des actions	29,35 M€
Participation D76 prévue Dont FDAT	4,8M€ 3,4 M€
Participation Région prévue dont FRADT	4,06M€ 1,90 M€
Taux engagement Département FDAT	79,41 %
Taux d'engagement Région Dont taux d'engagement FRADT	84,81%  70 %

Principales actions réalisées :

Coulée Verte de St Valéry en Caux  
Requalification du quartier d'habitat social Briqueterie-Rétimare à Yvetot  
Construction du complexe aquatique d'Yvetot

- ✓ Le contrat de pays du Plateau de Caux Maritime a été signé le 24 février 2005 entre l'État, la Région, le Département et le Pays.
- ✓ Coordonnateur territorial Département : Christine CATTEAU  
Chef de projet territoire Région : Sophie LEBLOND

### ❖ Caractéristiques administratives

- ✓ **Territoire** : Plateau de Caux Maritime (un tissu de coopération intercommunale composé de 5 Communautés de Communes : les Communautés de Communes de la Côte d'Albâtre, Entre Mer et Lin, Plateau de Caux – Fleur de Lin, Yerville – Plateau de Caux et de la Région d'Yvetot) regroupant 109 communes
- ✓ **Population** : 63 800 habitants en 1999.
- ✓ **Structure porteuse** : Le Syndicat Mixte du Plateau de Caux Maritime.  
Président : Monsieur Jean Nicolas ROUSSEAU.  
Le Syndicat Mixte du Plateau de Caux Maritime anime le pays depuis janvier 2003.  
Le siège : Doudeville

## ❖ Données sociales :

*Les données suivantes sont tirées du diagnostic de l'UTAS Pays des Hautes Falaises et Plateau de Caux Maritime réalisé par l'Observatoire Départementales des Données Sociales au printemps 2006. et également des portraits de territoires de l'observatoire régional santé social- 2006*

### ✓ **Données démographiques** :

- Le pays a connu une augmentation de sa population entre les recensements de 1990 et 1999 . La commune la plus peuplée du pays étant Yvetot. Il reste un territoire à faible densité de population (90,1 h/km<sup>2</sup>) contre 145 h/km<sup>2</sup> au niveau régional.
- Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur le territoire du Pays Plateau de Caux Maritime sont connus sur 50 communes. Ils font apparaître une très légère baisse de la population de l'ordre de 0,14% pour l'ensemble des communes enquêtées.  
Des communes les plus importantes enquêtées, Cany-Barville et Fontaine-le-Dun, connaissent une diminution de leurs habitants (respectivement 6,36% et 2,2%) alors que pour Ourville en Caux et pour Valliquerville, ce nombre augmente (respectivement +4,2% et 6,2%). Yvetot, Doudeville et Yerville n'ont pas encore fait l'objet du recensement partiel.
- Le territoire est caractérisé par une sur-représentation des moins de 20 ans et sous-représentation des jeunes adultes (20-34 ans). Les plus de 60 ans (20,7%) ont un poids légèrement supérieur à celui observé en moyenne sur le département et la région. Ceci est particulièrement vrai pour les Communautés de Communes Entre Mer et Lin et de la Côte d'Albâtre.

### ✓ **Scolarité- Niveau de formation** :

- Le territoire affiche un taux de bas niveau de formation parmi les plus élevé du département, ainsi que le taux de scolarisation des 19-24 ans le plus bas Les Communautés de Communes Entre Mer et Lin et du Plateau de Caux-Fleur de Lin concentrent les valeurs les plus importantes dans ces deux domaines.
- La proportion d'élèves en échec scolaire (ayant deux années au moins de retard) est en revanche inférieure à la moyenne régionale ( 0,1%) contre 0,6%

### ✓ **Logement** :

- Sur l'ensemble du territoire, la majeure partie des habitants de ce territoire est propriétaire de son logement. En ce qui concerne les locataires, la plus grande partie est logée dans le parc privé. Ceci étant, la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot présente un profil très différent : la part des locataires excède celle des propriétaires et le logement social y occupe une part plus importante (22%)
- Le taux de vacance des logements loués est très largement inférieur à la moyenne régionale (0,2% contre 2,1%), ce qui semble indiquer que l'offre de logement suffit à peine à satisfaire la demande.

### ✓ **Solidarités et situation médico-sociale**

- Le pays du Plateau de Caux Maritime compte une proportion de bénéficiaires de minima sociaux parmi les plus élevées des pays de la région : (respectivement 1<sup>ère</sup> et 5<sup>e</sup> position pour l'AAH et pour le RMI.
- Un taux d'hébergement pour personnes âgées (220,8 pour 1000) largement supérieur à celui de la région (209,4) et de la France (132,5),

- Un bon taux d'équipement pour adultes handicapés, ainsi que pour l'enfance et la jeunesse handicapées (14,7 places pour 1000 contre 9,8 en région),
- Une 3<sup>ème</sup> position en taux d'équipement pour les établissements de travail protégé pour adultes handicapés,
- Une densité de professionnels de santé inférieure à la moyenne régionale. Comparativement aux autres pays haut normands, le territoire se place en 5<sup>ème</sup> position des pays les mieux dotés en médecins généralistes, en masseurs-kinésithérapeutes et en chirurgiens-dentistes, en 6<sup>ème</sup> position concernant les infirmiers. Globalement, le pays se situe en 2<sup>ème</sup> position des pays les mieux dotés,
- Présence de deux hôpitaux locaux à Yvetot et à Saint-Valéry-en-Caux.

#### ❖ **Données économiques**

( Source INSEE– Données RGP 99 ; ANPE pour les demandeurs d'emploi – Données 2006 ; Portraits de territoires – Observatoire Régional Santé social- 2006)

#### ✓ **Secteurs d'activité**

- Une industrie énergétique très présente avec la centrale nucléaire de Paluel, 1<sup>er</sup> employeur du pays,
- La construction et l'agroalimentaire sont aussi des secteurs industriels majeurs,
- Le tertiaire, premier secteur du territoire : la ville d'Yvetot concentre plus de la moitié des emplois (68%) dans ce secteur grâce aux établissements scolaires et établissements de santé,
- Le tissu artisanal est plus dense qu'au niveau départemental et en augmentation,
- Une grande partie de l'économie locale liée directement ou indirectement au tourisme : hébergements, activités de loisirs, restauration et commerces, ... (plus de 1000 emplois),
- Pays caractérisé par une activité agricole importante et diversifiée (80% des terres sont cultivées), et par deux filières principales : le lin et l'élevage.

#### ✓ **Emplois**

- Une certaine dépendance vis-à-vis des pôles économiques extérieurs : Rouen, le Havre, Dieppe. Les déplacements domicile-travail à l'intérieur du pays se concentrent vers Yvetot et vers les pôles d'emploi de Paluel et de Saint Valéry en Caux,
- Une quinzaine de zones d'activités réparties inégalement sur le territoire : la majorité d'entre elles sont localisées dans les CC Côte d'Albâtre et Région d'Yvetot,
- Une légère baisse (2,5%) du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 comparée aux autres pays, avec une part de chômeurs de longue durée (34,3%) plus élevée que celle observée en Haute-Normandie et qui sont plus particulièrement des femmes et des plus de 55 ans,
- Une population comportant davantage d'ouvriers (19,9 %) et d'agriculteurs exploitants (2,1%) que les niveaux régionaux (18,6%/1,4%) ; les employés et cadres sont moins représentés que dans l'ensemble des autres pays.
- Un territoire présentant un faible taux d'activité des femmes (9<sup>ème</sup> rang des pays-45,9%) et un niveau de revenus relativement faible (44,7% de ménages fiscaux non imposés dans le Pays contre 39,7 % en Région) surtout pour la CC Entre Mer et Lin.
- Le territoire bénéficie enfin d'une Maison de l'Emploi labellisée implantée pour l'instant à Yerville (devrait être transférée à terme à Doudeville).

#### ❖ **Données générales relatives à l'aménagement de l'espace**

##### ✓ **Tourisme-culture-loisirs**

- Un territoire dont l'atout majeur est le littoral avec ses équipements côtiers (stations nautiques de la côte d'Albâtre) et de la base de loisirs de Caniel. Cependant, absence de grands équipements « structurants » ou accessibles au public hors saison,
- De nombreux circuits touristiques à l'intérieur du pays,
- Un taux d'équipement sportif supérieur globalement concentré sur la Région d'Yvetot avec notamment la construction future du nouveau complexe aquatique.
- Présence d'un équipement culturel structurant ; le rayon Vert à St Valery en Caux

### ✓ **Axes structurants / déplacements**

- Un territoire principalement desservi sur l'axe Yvetot-Rouen (A29, RN15),
- Une gare à Yvetot, atout pour la CC de la Région d'Yvetot.
- L'intérêt de développer sur ce territoire le transport à la demande en complément du réseau existant, (Fontaine Le Dun a été retenu comme territoire d'expérimentation par le Département dans le cadre du transport à la demande)
- Un réseau structurant entre les pôles générateurs de déplacements à compléter notamment entre Saint Valéry en Caux et Dieppe et entre Saint Valéry en Caux et Yvetot (PDR).

### ✓ **Espace et environnement**

- La surface agricole utilisée a diminué en raison des emprises foncières liées aux projets routiers (A29) et aux zones d'activités.
- Un sol limoneux sensible à l'érosion et aux ruissellements rendant nécessaire la prise en compte d'enjeux environnementaux au travers de la préservation de la ressource en eau notamment.
- Un environnement de qualité fragile : le littoral à falaises (classé en zone Natura 2000), les vallées et valleuses (vallée de la Durdent, vallée du Dun), le paysage de plateaux couverts et de clos-masures.
- 3 communes (Allouville-Bellefosse, Bois-Himont et Yvetot) font partie du parc Naturel des Boucles de la Seine Normande,
- Un fort potentiel éolien : 2 projets de parcs éoliens à Veulettes-sur-Mer et Saint-Pierre-le-Viger.

### ❖ **Constats et analyse**

#### **ATOUTS**

- ✓ Un paysage de qualité : le littoral, les falaises et un paysage de plateau fragmenté de vallées.
  - ✓ Une économie dynamique dotée
    - d'un pôle majeur (Paluel),
    - d'une activité industrielle marquée par l'agroalimentaire ( la sucrerie de Fontaine le Dun), la mécanique et le BTP,
    - d'une activité touristique: centrée sur le littoral
- (Le Plateau de Caux Maritime est un pays d'accueil touristique en place depuis 10 ans avec une forte implication. Capacité d'hébergement de qualité. Le tourisme représente un poids économique fort pour le territoire. La qualité des produits du terroir (pêches, fromage, cidre, ...) est un atout touristique supplémentaire).
- d'un secteur agricole performant dominée par des grandes cultures céréalières, pomme de terre, lin et betterave.

#### **FAIBLESSES**

- ✓ Intercommunalité : des disparités de ressources fiscales entre les Communautés de Communes (forte emprise de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre).
- Des disparités de compétences également entre les Communautés de Communes.
- ✓ L'économie :
    - Les jeunes agriculteurs ont des difficultés à s'installer.
    - Le territoire ne tire pas pleinement parti de l'intérêt économique lié au tourisme ; notamment, les produits du terroir sont faiblement valorisés.
  - ✓ L'habitat : malgré une augmentation, les logements sociaux sont en nombre insuffisant. Le parc ancien demande à être réhabilité.
  - ✓ Les services à la personne : ces derniers sont à développer, notamment les services aux personnes âgées.

## ENJEUX

### ❑ **La diversification économique et l'emploi**

Anticiper l'« après-centrale » par la diversification des activités économiques en utilisant notamment l'A29 et l'A150 comme axes de développement.  
Développer parallèlement la formation et la qualification, notamment en facilitant l'accès à la formation continue.

### ❑ **L'équilibre de l'habitat:**

Instaurer un équilibre entre l'urbain et le rural, entre le littoral et l'intérieur, mettre en place une mixité des types de logements (accession / location, différents types de locatif selon les ressources) et poursuivre la réhabilitation du logement ancien (OPAH). Ces différents points devront être abordés dans le cadre de l'étude PLH, qui sera lancée par le Pays dans les semaines à venir.

### ❑ **Le développement des services**

Harmoniser les services aux personnes âgées à l'échelle du pays, réfléchir sur les services de santé et continuer à renforcer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

### ❑ **Le tourisme durable**

Doté d'une forte attractivité touristique grâce à ses paysages de qualité (littoral à falaises, vallées, plateaux ouverts et clos-masures), le territoire doit :

- veiller à la préservation de l'authenticité des paysages, en adoptant une stratégie de développement touristique respectant l'environnement.
- mettre en valeur le littoral par des projets structurants et fédérateurs, l'arrière pays et valoriser les produits du terroir.

### ❑ **La prévention des risques liés au ruissellement et à la gestion de la ressource en eau :**

- la prévention des inondations grâce à l'implication de tous les acteurs, notamment ne développant une agriculture respectueuse de l'environnement (agriculture « raisonnée ») : maintien des prairies, récupération des eaux de pluies, renforcement de la couverture hivernale des sols,
- l'amélioration de la qualité des eaux (eaux de baignade notamment) est un enjeu fort en terme d'attractivité touristique.

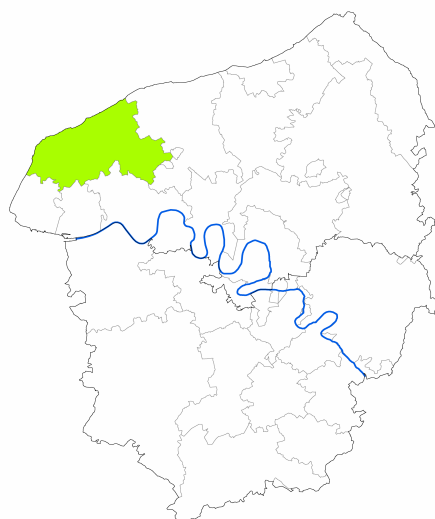
❑ **La poursuite et l'affirmation d'une politique de Pays** pour penser des projets à cette échelle, dont le suivi est assuré par l'agent de développement quelle qu'en soit la maîtrise d'ouvrage.



## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE LE PAYS DES HAUTES FALAISES



### Contrat de territoire 2000-2006



Coût total des actions	39,47 M€
Participation D76 prévue	5,90 M€
Dont FDAT	2,30 M€
Participation Région	6,39 M€
prévue dont FRADT	1,83 M€
Taux engagement	
Département FDAT	87,65 %
Taux d'engagement	
Région	150,53 %
Dont engagement	
FRADT	50 %

#### Principales actions réalisées :

Musée des Pêcheries  
Complexe aquatique de Fécamp  
Modernisation des gares Bréauté et Fécamp  
Réaménagement de la maison de retraite de Fauville-en-Caux

- ✓ Le contrat de pays a été signé le 18 juin 2004 avec l'Etat et la Région. Le Département de Seine-Maritime s'est associé au territoire par délibération de la Commission permanente en date du 15 mai 2006.
- ✓ Coordonnateur territorial Département : Eric FERREIRA.  
Chef de projet territoire Région : Sophie LEBLOND.

#### ❖ Caractéristiques administratives

- ✓ **Territoire** : Les communautés de communes de Fécamp, du canton de Criquetot-l'Esneval, du canton de Valmont, Campagne de Caux, et Cœur de Caux délimitent le périmètre du pays.
- ✓ **Population** : 76 670 habitants au recensement de 1999 / 100 communes.
- ✓ **Structure porteuse** : Syndicat mixte créé en octobre 2006, en remplacement d'une association fondée en 2000. La charte de pays a été validée en 2002.  
Président : Alain BAZILLE

#### ❖ Données sociales

Les données suivantes sont tirées du diagnostic de l'UTAS Pays des Hautes-Falaises/Plateau de Caux Maritime réalisé par l'Observatoire des Données Sociales au printemps 2006. Le territoire de l'UTAS s'étend au-delà de celui du pays des Hautes-Falaises ; il s'étend vers l'est jusqu'à la Communauté de

communes Entre Mer et Lin, et vers le sud jusqu'à celle d'Yvetot. L'analyse qui suit est centrée sur le pays des Hautes-Falaises. Les données proviennent également des portraits de territoires de l'observatoire régional santé social de 2006.

### ✓ Données démographiques

- Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur le territoire du Pays des Hautes-Falaises sont connus sur 57 communes. Ils font apparaître une baisse de la population de l'ordre de 2,8% pour l'ensemble des communes enquêtées. Il est à noter que la commune la plus importante, Fécamp, confirme cette tendance avec une perte de 1 127 habitants, soit -5,3%. La Ville de Fécamp constitue le principal pôle urbain à l'échelle du territoire, avec près de 20 000 habitants soit près d'un quart de la population du Pays. Autour de la « ville-centre », les autres pôles urbains apparaissent nettement en retrait, les communes de Goderville et Criquetot-l'Esneval affichant environ 2000 habitants.
- La représentation des moins de 20 ans et des plus de 75 ans s'inscrit dans la moyenne départementale. Le secteur de Fécamp cumule la proportion la plus importante de personnes âgées avec une sous-représentation des jeunes. L'arrière-pays, en particulier la Communauté de communes de Campagne de Caux, affiche des tendances inverses.

### ✓ Scolarité-Niveau de formation :

- Le territoire présente une proportion de bas niveaux de qualification supérieure à la Seine-Maritime (49%), en particulier dans les secteurs de Valmont et Fécamp (55,4% et 57,2%).
- De même, la part des jeunes scolarisés des 16-24 ans est nettement en deçà de la moyenne départementale et inférieure de 6 points à la moyenne régionale, notamment dans la frange littorale du Pays : Criquetot-l'Esneval, Fécamp, et Valmont. Cette situation est liée à la faible offre d'enseignement supérieur, les jeunes partant étudier vers les pôles de Rouen, le Havre ou Paris.
- La proportion des élèves scolarisés en zones d'éducation prioritaire (ZEP) est la deuxième plus élevée de l'ensemble des pays hauts-normands.
- L'offre de formation initiale est surtout concentrée sur le commerce-distribution, l'électricité-électronique et la mécanique-automatismes, ces 3 domaines correspondant aux besoins du tissu local. Il existe par ailleurs une complémentarité entre l'offre de formation initiale et l'offre de formation professionnelle.

### ✓ Logement

- La majeure partie des habitants de ce territoire est propriétaire de son logement, le taux le plus élevé étant constaté sur le territoire de Campagne de Caux (78,6%). Seule la Communauté de commune de Fécamp contraste avec cette tendance (48,8%).
- C'est également dans ce secteur que la proportion des locataires sociaux est la plus importante (24% contre 6% dans le reste du Pays des Hautes-Falaises).

### ✓ Solidarités et situation médico-sociale

- La part des bénéficiaires de minima sociaux est importante : le pays des hautes Falaises se place au 4<sup>e</sup> rang des pays haut-normands.
- Un taux d'hébergement pour personnes âgées (215,4 pour 1000) supérieur à celui de la région (209,4) et de la France (132,5),
- Le territoire se place en 9<sup>ème</sup> position en termes d'équipement pour adultes handicapés (inférieur à moyenne régionale) et en 1<sup>ère</sup> position des pays régionaux pour les équipements enfance et jeunesse handicapées (16,1 places pour 1000 contre 9,8 en région),
- Une 6<sup>ème</sup> position en taux d'équipement pour les établissements de travail protégé pour adultes handicapés (176 places),
- Une densité de professionnels de santé inférieure à la moyenne régionale, hormis pour les infirmiers (1<sup>er</sup> rang) et les masseurs-kinésithérapeutes. Comparativement aux autres pays haut normands, le territoire se place en 3<sup>ème</sup> position des pays les mieux dotés en médecins généralistes et spécialistes,
- Présence d'un hôpital-clinique intercommunal du pays des Hautes-Falaises inauguré en septembre 2006.

❖ **Données économiques** ( Source INSEE : zone d'emploi de Fécamp – Données RGP 99 ; ANPE pour les demandeurs d'emploi – Données 2006 ; Portraits de territoires – Observatoire Régional Santé social- 2006)

#### ✓ Secteurs d'activité

- Les flux domicile-travail sont importants vers les pôles économiques extérieurs (Agglomération havraise, Pays Caux Vallée de Seine, Yvetot). Toutefois, le Pays des Hautes-Falaises se trouve globalement partagé entre deux zones d'emploi :

- Celle de Fécamp, la plus naturelle en terme de proximité, est également la plus réduite.

Le textile et la pêche qui constituaient le socle de l'économie locale ont été remplacés où ont évolué vers d'autres spécialités industrielles, notamment l'agro-alimentaire et la fabrication d'équipements électriques. La santé constitue l'autre domaine d'activité dominant, avec les services à la personne et l'administration Ces trois secteurs emploient près d'un actif sur deux

- Celle du Havre, attractive par sa diversité et sa relative proximité.

L'agglomération havraise capte une part significative des actifs de la zone d'emploi de Fécamp qui travaillent en dehors de ses limites (70%). Sont notamment concernés les secteurs de Criquetot l'Esneval, Goderville, voire Valmont.

Cette tendance s'est affirmée sur les quinze dernières années. Entre 1990 et 1999, la croissance de la population active observée sur la zone de Fécamp (+864) a pour l'essentiel alimenté l'évasion des actifs vers d'autres zones d'emploi, au premier rang desquelles figure l'agglomération du Havre.

- Les activités agricoles diversifiées (betterave, lin, élevage) ont évolué vers des exploitations moins nombreuses mais plus vastes. En conséquence, la surface agricole utilisée s'est maintenue depuis une vingtaine d'année.

#### ✓ Emploi

- Le secteur de Fécamp fait partie des zones les plus touchées par les difficultés d'accès à l'emploi en Seine-Maritime, avec le Havre et Dieppe. Son taux de chômage s'élève à 10,7% (valeur juin 2006), au-dessus de la moyenne régionale.
- Le canton de Fécamp concentre plus de 50% des emplois du pays tandis que le secteur de Fauville-en-Caux, inclus par l'INSEE dans la zone d'emploi du Havre, concentre le nombre de demandeurs d'emploi le plus faible dans le contexte du pays. Le territoire est caractérisé par un faible taux d'activité des femmes (8<sup>e</sup> rang des pays de la région). 57,2% des chômeurs de longue durée dans le pays sont des femmes.
- La part des ouvriers (18,5%) et des employés (15,9%) est identique à la moyenne de celle des autres pays haut-normands; la proportion de cadres est légèrement inférieure (3,6%) à celle observée dans l'ensemble des pays (4%) ; à l'inverse les agriculteurs sont plus nombreux (1,7%),
- Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont moins marqués qu'ailleurs, notamment chez les professions intermédiaires et les employés, en raison de l'importance de la fonction publique sur ce territoire.
- En lien avec le faible niveau des salaires, le revenu fiscal médian déclaré en 2003 par les ménages est inférieur de 10% à la moyenne régionale. Il s'agit du plus faible des 13 zones d'emploi de la région, juste derrière la Vallée de la Bresle et le Pays de Bray.

### **❖ Données générales relatives à l'aménagement de l'espace**

#### ✓ Tourisme-culture-loisirs

- Un territoire qui bénéficie de nombreux atouts pour le tourisme : proximité du Havre, de Rouen, de Paris, paysage exceptionnel, un riche patrimoine historique et culturel (Maupassant, Delacroix...), des stations balnéaires, une offre de loisirs touristiques et culturels conséquente,
- L'offre de produits touristiques se concentre sur le littoral alors que le reste du pays possède des atouts et un potentiel touristiques certains,

- Un pays riche en manifestations culturelles et sportives, notamment autour de la thématique de la mer (Trophée des Multicoques, fête de la mer, du hareng...),
- La majorité des structures culturelles se trouvent à Fécamp (cinéma, théâtre, scène nationale...),
- Un complexe aquatique important en cours de réalisation à Fécamp.

#### ✓ Axes structurants / déplacements

- Un territoire à l'écart des grands axes, aucune route nationale rejoint la RN15 ou l'A29,
- La plus forte liaison ferroviaire du territoire est la ligne régionale Fécamp-Bréauté-Le Havre ; en complément, deux lignes existent : Rouen-Fécamp et Fécamp-Bolbec-Lillebonne ,
- Pour Fécamp, une réflexion est à mener sur l'interface entre les transports urbains (pas de correspondance avec le réseau TER, ni de tarification intermodale) et non urbains (PDR),

#### ✓ Espace et Environnement

- Un territoire dont l'urbanisation progressive en périphérie des villages, la destruction des clos-masures représentent un réel danger,
- Un sol limoneux sensible à l'érosion et aux ruissellements rendant nécessaire la prise en compte d'enjeux environnementaux au travers de la préservation de la ressource en eau notamment,
- Un environnement de qualité fragile : le littoral à falaises (classé en zone Natura 2000), les vallées (Valmont...) les valleuses (Etretat...), le paysage de plateaux couverts et de clos-masures
- Un parc de 5 éoliennes a été installé à Senneville-sur Fécamp

#### ❖ Constats et analyse

##### ATOUS

- ✓ Une ville-centre, Fécamp, dotée d'un projet urbain ambitieux et diversifié : habitat, développement économique, équipements, transports.
- ✓ Un potentiel touristique à valoriser, à partir d'un riche patrimoine (naturel et culturel). Le renforcement de l'offre d'hébergement est notamment recherché afin de fixer les visiteurs et notamment les groupes.
- ✓ Un tissu économique en phase de diversification, assorti d'un maintien des activités agricoles.
- ✓ Un potentiel à valoriser en matière d'énergies renouvelables, autour de l'éolien.

##### FAIBLESSES

- ✓ Une sur-représentation des profils peu qualifiés, qui se traduit négativement sur l'emploi et le taux de chômage.
- ✓ Une qualité de desserte insuffisante, en particulier au niveau routier. Le Pays des Hautes-Falaises bénéficie à ce titre de l'expérimentation du transport à la demande mise en place par le Département. La connexion au réseau SNCF à partir de la gare de Bréauté, au vu de sa position géographique, valorise l'arrière-pays par rapport à la façade littorale.
- ✓ La proximité du Havre réduit l'influence de la zone d'emploi de Fécamp, et capte une part significative des actifs.

##### ENJEUX

#### ❑ La consolidation des activités économiques

- Le tissu d'activités a été fragilisé par les cessations d'établissements suivies d'un redéploiement sur d'autres secteurs. Au delà, il convient d'affirmer le potentiel et l'identité économique de la zone

de Fécamp afin de contenir l'évasion des actifs. La poursuite l'effort engagé en offre de zones d'accueil pour capter de nouvelles entreprises, notamment en matière logistique dans le cadre de Port 2000, et augmenter l'offre d'emplois sur le territoire est un enjeu majeur. Cet enjeu passe aussi par l'amélioration des infrastructures.

- l'amélioration de la desserte du secteur, en lien avec d'importants projets d'infrastructure : liaison Fécamp/A29, mise en 2x2 voies de la liaison Fécamp/le Havre comme la valorisation de la desserte interne au Pays par les transports en commun contribueront au développement économique

❑ **L'insertion et la formation des jeunes** afin de faciliter l'accès à l'emploi

❑ **La maîtrise de l'urbanisation :**

La planification territoriale est fondamentale pour ce territoire situé en grande partie sous l'influence de l'agglomération havraise et qui doit développer une complémentarité entre le plateau cauchois et son littoral.

L'équilibre entre le pôle urbain de Fécamp, les territoires périurbains des communautés de communes de Criquetot-l'Esneval et de Campagne de Caux, et le reste du pays, plus rural, doit être trouvé.

L'élaboration d'un SCOT, dans une perspective de développement durable, sera une des priorités majeures du territoire dans les années à venir pour le développement de l'urbanisation notamment dans les zones fragiles et pour éviter un certain étalement urbain autour des villages. Cette réflexion devra intégrer la diversification des modes d'habitat, et le renforcement de l'offre en logements locatifs sociaux à l'échelle du Pays.

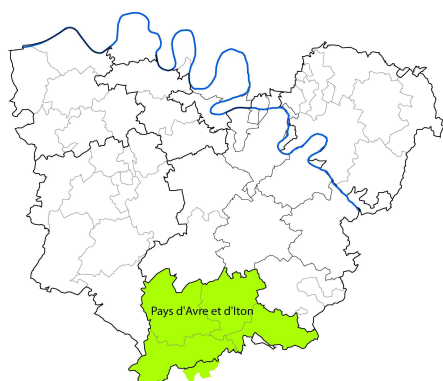
Dans le même temps, ces réflexions devront prendre en considération la prévention des risques liés au ruissellement et à la gestion de la ressource en eau (lutte contre les inondations notamment en développant une agriculture respectueuse de l'environnement).

❑ **La valorisation d'un tourisme durable**

Doté d'une forte attractivité touristique grâce à ses paysages de qualité (littoral à falaises, vallées, plateaux ouverts et clos-masures), le territoire doit néanmoins veiller à la préservation de ces atouts fragiles en adoptant une stratégie de développement touristique respectant l'environnement.

# Pays d'Avre et d'Iton - Porter à connaissance

Contrat de territoires 2003-2006



Coût total des actions	12 588 415 €
Participation D27 prévue	2 063 089 €
Taux d'engagement D27	34%
Participation Région prévue	2 395 512 €
Taux d'engagement Région	87%

## Principales actions réalisées :

- Aménagement de ZAE : Tillières-sur-Avre, Breteuil-sur-Iton, Sylvains-les-Moulins
- Aménagement du Parc de la Guéroulde

## ♦ **Population du territoire**<sup>6</sup> : 36 447 habitants

Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur une partie du territoire du Pays d'Avre et d'Iton font apparaître les tendances suivantes :

- une augmentation globale de la population ;
- une perte de population pour certaines communes, notamment Mesnil-sur-l'Estrée (-2.4%), Les Barils (-3%), Saint-Victor-sur-Avre (-2.9%)... ;
- un gain de population pour certains pôles comme Verneuil-sur-Avre (+0.5%), Damville (+0.7%), Tillières-sur-Avre (+2.7%) ou encore Condé-sur-Iton (+10.5%), Marcilly-la-Campagne (+19.9%)...

## ♦ **Superficie** : environ 750 km<sup>2</sup>

♦ **Structure porteuse** : Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton (59 communes réparties au sein de 4 Communautés de communes)

♦ **Président du Pays** : Michel DESNOS

♦ **Président du conseil de développement** : Philippe DECOUVELAERE

## ♦ **Particularités du territoire** :

- Un territoire au carrefour des départements de l'Eure, l'Orne et de l'Eure-et-Loir (influences des pôles voisins de Dreux ou de L'Aigle) ;
- Un Pays interrégional qui compte deux communes d'Eure-et-Loir parmi ses communes membres ;
- Un territoire qui se structure autour du pôle de Verneuil-sur-Avre, qui concentre 18% de la population<sup>7</sup> et la majorité des emplois et des services à la population ;
- Le reste du territoire se structure autour de huit bourgs (1 000 à 3 500 habitants) qui maillent le Pays et d'une cinquantaine de communes ne dépassant pas 1 000 habitants, dont 40 de moins de 500 habitants.

<sup>6</sup> Source : INSEE - Recensement Général de la Population 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

<sup>7</sup> Source : RGP 99

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ Une faible densité de population (49.2 habitants/km<sup>2</sup>) très inférieure à la moyenne régionale (145 habitants/km<sup>2</sup>) ; ce qui place le Pays en 10<sup>ème</sup> position sur les 11 pays haut-normands ;
- ❑ Une population relativement âgée : 25.7% de la population a moins de 20 ans contre 26.6% au niveau régional ; les plus de 60 ans représentent 22.6% de la population contre 19.5% au niveau régional ;
- ❑ Un fort dynamisme démographique : le taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 est supérieur aux moyennes régionale et nationale même si le solde naturel est assez faible. Le solde migratoire est positif (arrivée de nombreux retraités sur le territoire), contrairement à celui de la Région.<sup>8</sup>
- ❑ On note une proportion d'ouvriers élevée (20% contre 18.1% au niveau régional et 18.6% pour l'ensemble des pays haut-normands). La proportion d'agriculteurs-exploitants est plus élevée que dans l'ensemble des pays haut-normands (2.1% contre 1.4%). En revanche, les employés sont sous-représentés par rapport à l'ensemble des pays haut-normands. Quant aux cadres, leur proportion est assez proche de la moyenne des pays haut-normands. La proportion de bénéficiaires de minima sociaux est faible (9<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands).

### Emploi

*Le territoire du Pays d'Avre et d'Iton appartient aux zones d'emploi de Verneuil-sur-Avre et d'Evreux, zones où les taux de chômage (9.1% pour Verneuil et 9.7% pour Evreux) sont inférieurs à la moyenne régionale (10.8%) et départementale (9.8%).*

On observe :

- ❑ Des emplois majoritairement concentrés sur Verneuil-sur-Avre ;
- ❑ Une population active globalement peu qualifiée ;
- ❑ La place importante occupée par le secteur industriel sur le territoire avec environ 30% des emplois (filières de la métallurgie, de l'agro-alimentaire, de la logistique...), secteur néanmoins menacé par les délocalisations et les fermetures de sites ;
- ❑ Un secteur tertiaire qui progresse, dans le secteur des services notamment ;
- ❑ L'agriculture représente une part non négligeable des emplois du territoire même si on note un recul depuis plusieurs années ;
- ❑ Une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (+11.9%) ; le Pays a connu la plus forte augmentation sur la période parmi les 11 pays haut-normands (taux départemental : 5%) ; on note une proportion très élevée de chômeurs de longue durée ;
- ❑ Un fort taux d'activité féminin (49.5% contre 49% en région), ce qui place le Pays en 3<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ;
- ❑ Une part importante de résidents du Pays qui travaillent à l'extérieur du territoire (agglomération d'Evreux, Basse-Normandie, Centre, Ile-de-France) entraînant d'importantes migrations alternantes.

### Logement

- ❑ Une proportion de logements sociaux dans le parc total de logements inférieure aux niveaux départemental et régional (9.3% contre 15.7% dans l'Eure et 21.1% au niveau régional). Le Pays se place ainsi en 8<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ;
- ❑ La proportion de logements individuels est largement supérieure à la moyenne régionale (83.5% contre 61.8%), comme le taux de propriétaires (69.1% contre 53.7%).

### Scolarité / formation

- ❑ Une proportion d'élèves en échec scolaire importante<sup>9</sup> : le Pays est en 2<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ;
- ❑ Une offre de formation professionnelle très limitée sur le territoire.

### Solidarités et situation médico-sociale :

- ❑ Centre hospitalier de Verneuil-sur-Avre et Hôpital Local de Breteuil-sur-Iton ;
- ❑ Une faible densité d'offre médicale, inférieure au niveau régional, notamment pour les médecins généralistes (dernière position parmi les 11 pays haut-normands) ;
- ❑ Un taux d'équipement en structures d'accueil pour personnes âgées supérieur à la moyenne régionale (3<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands) ;

<sup>8</sup> Données qui datent de 1999 et qui sont donc certainement à nuancer compte tenu des premières tendances démographiques observées depuis

<sup>9</sup> Elèves entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard

- ❑ Accueil des personnes handicapées : un taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées supérieur à la moyenne régionale ; la 1<sup>ère</sup> position parmi les 11 pays haut-normands pour le taux d'équipement en structures d'hébergement pour adultes et pour le taux d'équipement en établissements de travail protégé.

### **Culture – Sports – Tourisme**

- ❑ Peu de lieux de diffusion culturelle sur le territoire. Toutefois, on observe une forte mobilisation associative (MJC) sur des projets culturels, notamment les musiques actuelles ;
- ❑ Un taux d'équipements sportifs supérieur à la moyenne départementale ; un ratio nombre de clubs sportifs / 1 000 habitants le plus élevé des territoires eurois mais une proportion de licenciés sportifs inférieure à la moyenne départementale ;
- ❑ Un positionnement géographique intéressant pour le tourisme avec notamment la proximité de l'Ile-de-France (nombreuses résidences secondaires qui ont un impact sur le commerce et l'artisanat locaux). Le Pays bénéficie d'atouts avec un patrimoine bâti (châteaux, vestiges de la frontière franco-normande...) et naturel (diversité paysagère). A noter, la présence d'un grand équipement d'hébergement touristique et de loisirs sur le territoire.

### **Axes structurants / déplacements**

- ❑ RN 154 ;
- ❑ RN12 ;
- ❑ Un manque global de desserte par les transports en commun ;
- ❑ Gare SNCF de Verneuil-sur-Avre ; influence des gares voisines de Conches-en-Ouche et de Nonancourt.

### **Agriculture**

- ❑ Un Pays à dominante rurale (importance en terme d'économie et de paysages) ;
- ❑ Réflexion sur un plan « petites terres » (valorisation des terres à faible potentiel) ;
- ❑ Lien entre pratiques agricoles et préservation de la ressource en eau ;
- ❑ Diversification de l'agriculture : agriculture intégrée, valorisation énergétique de la biomasse (paille)
- ❑ Un potentiel en terme d'agro-tourisme (hébergement rural, produits fermiers, ventes directes...).

### **Environnement**

- ❑ Potentiel éolien (projet de parc éolien sur la Commune de Roman) ;
- ❑ Des paysages naturels variés et de qualité à préserver ;
- ❑ Ressource en eau : une qualité d'eau globalement médiocre. Le territoire est concerné par deux SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), celui de l'Iton (une trentaine de communes concernées) et celui de l'Avre (une trentaine de communes concernées), tous deux en cours d'élaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique. Les problèmes majeurs identifiés sont les suivants : crues, inondations, ruissellement, risques de pollution, dégradation de la qualité des eaux souterraines, tension quantitative au niveau du bassin de l'Avre lié à des transferts vers d'autres bassins (bassin parisien)...

## Les principaux enjeux du territoire

### ❑ **Le renforcement du développement économique du territoire dans un contexte conjoncturel plus difficile**

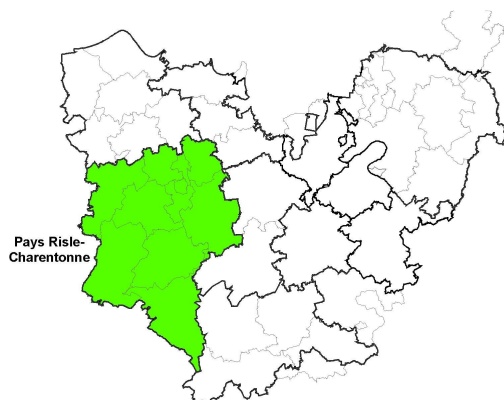
- Anticiper et accompagner les mutations économiques en attirant de nouvelles entreprises pour diversifier l'économie et contrebalancer la tendance des fermetures d'établissements ;
- Agir sur l'offre de formation pour augmenter la qualification des personnes ;
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire en profitant notamment de la proximité de l'Île-de-France, en fédérant les différents acteurs et en organisant le développement touristique autour de projets structurants (véloroutes, voies vertes...);

### ❑ **Poursuite de la dynamique locale en faveur d'un développement respectueux de l'environnement**

Mise en réseau des zones humides des territoires, actions en faveur de l'éducation à l'environnement, maîtrise de l'énergie...

# Pays Risle-Charentonne - Porter à connaissance

Contrat de territoires 2003-2006



Coût total des actions	16 717 360 €
Participation D27 prévue	4 092 621 €
Taux d'engagement D27	76%
Participation Région prévue	2 217 452 €
Participation Région engagée	3 184 941 €
Taux d'engagement Région	144%

## *Principales actions réalisées :*

- Maison des services à Rugles
- Maison de l'enfance à Beaumont-le-Roger
- Maison des associations à Bernay
- Voie verte Bernay-Broglie
- Aménagement de la ZAE Les Granges à Bernay

♦ **Population du territoire**<sup>10</sup> : 65 436 habitants

Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur une partie du territoire du Pays Risle-Charentonne font apparaître les tendances suivantes :

- une augmentation globale de la population ;
- une perte de population pour certaines communes, notamment Brionne (-3.2%), Plasnes (-0.8%), Saint-Germain la Campagne (-1.1%)...
- un gain de population pour d'autres communes, comme Nassandres (+0.4%), Thiberville (+8.8%), Serquigny (+4.5%)...

♦ **Superficie** : environ 1 303 km<sup>2</sup>

♦ **Structure porteuse** : Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne (135 communes : 8 communautés de communes et la commune de Brionne)

♦ **Président du Pays** : Joël BOURDIN

♦ **Président du conseil de développement** : le conseil de développement est inactif.

## ♦ **Particularités du territoire** :

- Un territoire limitrophe de la Basse-Normandie, à la jonction de 3 départements (Eure, Calvados et Orne) ;
- Un pôle urbain, Bernay, qui concentre 17% de la population<sup>11</sup> au sein de la ville-centre (26% au sein de l'intercommunalité), ainsi que la majorité des emplois et services à la population ;
- 4 bourgs de taille conséquente (2 000 à 4 500 habitants) qui maillent le territoire en tant que pôles de services ; 4 communes de taille moyenne (1 000 à 1 500 habitants) ; les 125 communes restantes ne dépassent pas 1 000 habitants, et plus d'une centaine comptent moins de 500 habitants ;
- Un territoire encore très rural, où l'agriculture a conservé une place importante en terme d'occupation de l'espace et de paysages et dans une moindre mesure, dans l'économie du territoire.

<sup>10</sup> Source : INSEE - Recensement Général de la Population 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

<sup>11</sup> Source : RGP 99

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ Un pays à faible densité de population (50 habitants/km<sup>2</sup>) très inférieure à la moyenne régionale (145 habitants/km<sup>2</sup>), avec des disparités importantes d'un canton à un autre ;
- ❑ Une population plus âgée que le niveau régional : 24.4% de moins de 20 ans contre 26.6% au niveau régional ; les personnes de plus de 60 ans représentent 25.7% de la population (contre 19.5% au niveau régional), c'est la plus forte proportion des pays eurois ;
- ❑ Un dynamisme démographique moins élevé que le niveau régional : le taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 est inférieur aux moyennes régionale et nationale. Toutefois, le solde migratoire est positif, contrairement à celui de la Région.<sup>12</sup>
- ❑ On note une proportion d'ouvriers élevée (20.2% contre 18.1% au niveau régional). La part des agriculteurs-exploitants est également importante et la plus forte des pays eurois. En revanche, les proportions de cadres et d'employés sont inférieures à celles observées dans l'ensemble des pays hauts-normands. On observe une proportion de bénéficiaires de minima sociaux relativement importante (3<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands).

### Emploi

Le territoire du Pays Risle-Charentonne appartient majoritairement à la zone d'emploi de Bernay qui affiche un taux de chômage (11%) supérieur à la moyenne régionale (10.8%) et départementale (9.8%). Le sud du territoire autour de Rugles (une quinzaine de communes) appartient à la zone d'emploi de Verneuil-sur-Avre.

On observe :

- ❑ Des emplois majoritairement concentrés sur Bernay et ses environs ;
- ❑ Un niveau de qualification et de formation de la population active assez faible (offre de formation limitée sur le territoire) ;
- ❑ La place importante occupée par le secteur industriel assez diversifié, néanmoins menacé par les délocalisations et fermetures de sites ;
- ❑ Un secteur tertiaire faiblement représenté mais qui progresse ;
- ❑ La place encore importante de l'agriculture en terme d'emplois ;
- ❑ Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (+7.8%), plus importante que celles observées au niveau départemental (+5%) et régional (+3.8%). Toutefois, la proportion de chômeurs de longue durée est inférieure au niveau régional ;
- ❑ Un taux d'activité féminin relativement faible (47% contre 49% en région), ce qui place le Pays en 5<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands ;
- ❑ Une part importante de résidents du Pays qui travaillent à l'extérieur du territoire (agglomérations d'Evreux et de Rouen, territoires voisins eurois, Basse-Normandie et Ile-de-France) entraînant d'importantes migrations alternantes.

### Logement

- ❑ Une proportion de logements sociaux dans le parc total de logements très inférieure aux niveaux départemental et régional (8.9% contre 15.7% dans l'Eure et 21.1% au niveau régional). Le Pays se place en 9<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ;
- ❑ La proportion de logements individuels est largement supérieure à la moyenne régionale (84.4% contre 61.8%), comme le taux de propriétaires (64.5% contre 53.7%).

### Scolarité / formation

- ❑ Un taux d'échec scolaire relativement important sur le territoire<sup>13</sup>, supérieur au niveau régional et plaçant le Pays en 3<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ; 5 collèges sur 8 ont des indicateurs scolaires et sociaux peu favorables ;
- ❑ Le taux de scolarisation (16-24 ans) de la zone d'emploi de Bernay<sup>14</sup> (63.1%) est très inférieur à la moyenne régionale (68.8%). Ceci peut s'expliquer en partie par une entrée plus précoce sur le marché du travail et par la concentration de l'offre de formation supérieure sur Rouen, Caen, Le Havre et Paris ;

<sup>12</sup> Données qui datent de 1999 et qui sont donc certainement à nuancer compte tenu des premières tendances démographiques observées depuis

<sup>13</sup> Elèves entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard

<sup>14</sup> Zone d'emploi qui couvre majoritairement le territoire du Pays

- ❑ Une offre de formation professionnelle initiale et continue limitée ; et surtout orientée vers le tertiaire.

### **Solidarités et situation médico-sociale**

- ❑ Centre hospitalier de Bernay et Hôpital Local de Rugles ;
- ❑ Une faible densité d'offre médicale, inférieure à la moyenne régionale et ce, quel que soit le professionnel de santé ; il s'agit du pays le plus faiblement doté en chirurgiens-dentistes et en infirmiers ;
- ❑ Un taux d'équipement en structures d'accueil pour personnes âgées nettement supérieur à la moyenne régionale (4<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands) ;
- ❑ Accueil des personnes handicapées : un taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées supérieur à la moyenne régionale (2<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands) ; un taux d'équipement en structures d'hébergement pour adultes supérieur à la moyenne régionale (5<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands), comme le taux d'équipement en établissements de travail protégé (2<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands).

### **Culture – Sports – Tourisme**

- ❑ Une offre culturelle riche et de qualité reposant sur un réseau associatif dynamique et sur une politique de développement à l'échelle du pays ; mais peu d'espaces de diffusion culturelle et un manque de structures de type médiathèques (déficit de 4 à 5 médiathèques sur le territoire) ;
- ❑ Un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne départementale mais une animation sportive la plus faible du département avec un nombre de clubs inférieur à la moyenne départementale et surtout une proportion de licenciés sportifs égale à la moitié de la moyenne départementale ;
- ❑ Une richesse patrimoniale et architecturale à valoriser : Domaine d'Harcourt, Château de Beaumesnil, Abbaye du Bec Hellouin, Abbatiale de Bernay... Il serait souhaitable de fédérer davantage le Domaine d'Harcourt avec les autres équipements culturels et touristiques du pays ;
- ❑ La Ville de Bernay s'est dotée d'un schéma de développement touristique et se portera candidate au label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ».

### **Axes structurants / déplacements**

- ❑ A28
- ❑ Lignes ferroviaires Paris-Evreux-Bernay-Caen et Rouen-Bernay-Caen ;
- ❑ Attractivité de la gare SNCF de Bernay qui joue un rôle de gare de rabattement. A structurer en pôle d'échanges pour une meilleure efficacité.

### **Agriculture**

- ❑ L'agriculture encore bien présente sur le territoire (importance en terme d'économie et de paysages) ;
- ❑ Un projet d'unité de production d'huile de colza pure pour les bio-carburants labellisé « Pôle d'Excellence Rurale » en 2006 ; et des actions à poursuivre pour le maintien des surfaces en herbe ;
- ❑ Un bâti agricole de qualité et typique qui mériterait d'être mis en valeur ;
- ❑ Un potentiel en terme d'agro-tourisme (hébergement rural, produits fermiers, ventes directes...).

### **Environnement**

- ❑ Potentiel éolien (ouest de Bernay) ;
- ❑ Ressource en eau : la majeure partie des communes du territoire appartiennent au périmètre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Risle et Charentonne, actuellement en cours d'élaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique.

Les principaux problèmes repérés à l'échelle du bassin versant sont les suivants : inondations, ruissellement, risques de pollution. Devra également être abordée la question de la gestion des ouvrages hydrauliques qui serait à améliorer.

Quelques communes du territoire font partie du périmètre du SAGE Iton, également en cours d'élaboration.

Globalement, une rationalisation des structures d'alimentation en eau potable du territoire serait nécessaire.

## Les principaux enjeux du territoire

### ❑ Le développement équilibré d'un vaste territoire aux fonctionnalités différentes

Dans le cadre de la réflexion menée pour l'élaboration de son SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), le Pays Risle-Charentonne devra aborder la question des grands équilibres à trouver entre les différentes fonctions du territoire : maintien et développement des activités économiques, politique de l'habitat (et notamment des logements sociaux), politique foncière, organisation des déplacements, espaces naturels à protéger, environnement, place de l'agriculture, offre d'équipements et de services à la population...

Une attention plus particulière devra être portée sur les points suivants :

- ⇒ l'accès de la population aux services, notamment en matière de santé et d'offre médicale ;
- ⇒ la situation d'échec scolaire et le faible taux de scolarisation des jeunes du territoire.

### ❑ Le renforcement du développement économique du territoire dans un contexte conjoncturel plus difficile

- Anticiper et accompagner les mutations économiques en attirant de nouvelles entreprises pour diversifier l'économie et contrebalancer la tendance des fermetures d'établissements ;
- Fédérer les acteurs locaux autour du projet de pôle de compétitivité « Polymers Technologies » ;
- Agir sur l'offre de formation pour augmenter la qualification des personnes ;
- Dynamiser les pôles de services existants afin de relancer l'emploi sur le territoire : Bernay, Rugles, Brionne, Beaumont-le-Roger...

### ❑ Tirer partie de la mise en service de l'autoroute A28 pour dynamiser le territoire

- Poursuivre les efforts en matière d'implantation d'entreprises (offre d'accueil) ;
- Favoriser le développement touristique en fédérant les actions locales (mise en réseau des sites patrimoniaux, label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire », itinéraire de découverte de l'A28, voies vertes...) ;
- Anticiper les impacts en matière d'urbanisation (logements et services à la population).

## Pays Risle-Estuaire – Porter à connaissance

Contrat de territoires 2000-2006

Coût total des actions	33 849 726 €
Participation D27 prévue	5 457 333 €
Taux d'engagement D27	79,94%
Participation Région prévue	4 057 902 €
Taux d'engagement Région	95,98 %

Principales actions réalisées :

Aménagement de ZAE : la Ferme des Places

Valorisation paysagère des étangs de Pont-Audemer

Programme de requalification urbaine de Pont-Audemer

Équipement sportif de Lieurey

Gîte d'étape de Montfort sur Risle

**Structure porteuse :** Association Pays Risle Estuaire (83 communes regroupées en 6 Communautés de communes). Ce pays est aujourd'hui le seul ayant conservé un statut associatif.

**Président du pays :** Jean-Pierre Boucher

**Président du conseil de développement :** Jean-Michel Carbon

**Superficie :** environ 3 722 km<sup>2</sup>

♦ **Population :** 47 642 habitants 15

Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur le territoire du Pays Risle Estuaire sont connus sur 42 communes. Ils font apparaître une nette augmentation de la population : + 8,3 % pour l'ensemble des communes enquêtées. Il est à noter que la commune de Pont Audemer, principal pôle de territoire avec un peu moins de 9 000 habitants en 1999, n'a pas bénéficié des enquêtes de recensement annuelles.

Les communes situées à proximité de l'Estuaire, et en particulier le secteur de Beuzeville, et de l'A 13 ont connu des augmentations de population les plus importantes.

Par ailleurs, les prévisions de l'INSEE à l'horizon 2015 montrent, quelque soit le scénario envisagé, une croissance de ce territoire supérieure à la moyenne régionale, par un solde migratoire nettement favorable.

♦ **Particularités du territoire :**

- Un pays centré autour du "pôle secondaire" de Pont Audemer et de sa couronne périurbaine, qui a tendance à s'étendre jusqu'au Pont de Tancarville et à l'Estuaire et qui concentre les activités économiques, les offres de services et les emplois.
- Une position géographique au sein de l'Estuaire de la Seine donnant au territoire un rôle charnière dans les relations entre la Basse et la Haute Normandie d'une part, et au cœur du réseau des métropoles normandes de l'autre.
- Un territoire qui a connu de fortes évolutions depuis 30 ans du fait de son attractivité résidentielle tout en conservant un caractère rural.
- Une économie dans laquelle prédomine des secteurs traditionnels ce qui pose à court terme la question du renouvellement du tissu industriel.

## **Les grandes caractéristiques du territoire**

♦ **Caractéristiques générales de la population**

- ❑ Une densité de population relativement faible par rapport aux autres pays hauts normands (66 hab/km<sup>2</sup>) mais cette donnée est à minorer du fait de l'augmentation importante de la population depuis le dernier recensement ;
- ❑ Cette densité faible masque cependant des disparités entre les communautés de communes : le secteur de Pont-Audemer est le plus densément peuplé (145 hab/km<sup>2</sup>), celui de Saint Georges du Vièvre le moins dense (39,4 hab/km<sup>2</sup>) ;
- ❑ Une population plus âgée qu'en Haute-Normandie (22,3% de plus de 60 ans, contre 19,5% en moyenne régionale) ;
- ❑ Un fort dynamisme démographique depuis les années 60 qui va en s'accroissant et qui est dû depuis 1990 à un solde migratoire fortement positif : le pays Risle Estuaire est devenu un pays d'accueil d'habitants, essentiellement en provenance de l'agglomération havraise, ce que semblent confirmer les premiers résultats des recensements partiels menés depuis 2004 ;

---

<sup>15</sup> Source : INSEE - Recensement Général de la Population 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

- ❑ Une population comportant davantage d'ouvriers (20 %) que les niveaux régionaux (18%) et nationaux (14,7%) et présentant un niveau de revenus relativement faible (44% de ménages fiscaux non imposés dans le Pays contre 39,7 % en Région). Les parts de bénéficiaires de minima sociaux sont par contre inférieures aux moyennes de l'ensemble des pays hauts normands.

#### ♦ **Emploi**

Le Pays Risle Estuaire appartient principalement à la zone d'emploi de Pont Audemer, à l'exception du canton de Monfort sur Risle rattaché à la zone d'emploi de Bernay et des communes de Quillebeuf et Saint Aubin sur Quillebeuf rattachées à celle de Lillebonne. Les données présentées portent sur la zone d'emploi de Pont Audemer.

- ❑ Des emplois principalement concentrés sur Pont Audemer et sa proche couronne ;
- ❑ Prédominance des secteurs d'activités traditionnels, en particulier l'industrie et la construction (Le Foll Travaux Publics, 2eme employeur de la zone au 1er janvier 2005).
- ❑ Un tissu industriel peinant à se renouveler (récentes suppressions d'emploi chez Sara Lee, Costil, Ahlstrom, ...). La percée récente de l'industrie de pointe (Axalto, 1er employeur de la zone d'emploi au 1er janvier 2005) et des services qui pourraient inverser la tendance ;
- ❑ L'agriculture est encore bien représentée (3ème rang régional avec 6% des emplois de la zone en 2003) même si elle a vu un net recul ces dernières décennies ;
- ❑ Des secteurs artisanaux et commerciaux bien représentés (1er rang des zones d'emploi hauts normandes pour ces deux secteurs d'activités en 1999) ;
- ❑ Une faible représentation du secteur tertiaire dont la part a cependant tendance à augmenter permettant une croissance de l'emploi féminin ;
- ❑ La zone d'emploi de Pont Audemer a montré jusqu'en 1999 une croissance du nombre d'emploi trois fois plus rapide qu'à l'échelle régionale, se plaçant au premier rang régional parmi les zones d'emploi rurales. Cependant, les créations d'emplois ont peu profité à la main d'oeuvre locale (augmentation des migrations pendulaires vers les zones d'emploi du Havre, de Lillebonne et de la Basse Normandie, et élévation du taux de chômage). La croissance de la zone d'emploi s'est cependant tassée cette dernière décennie ;
- ❑ Une faible augmentation (2%) du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 comparée aux autres pays avec un taux de chômage de 9,3% au 30 juin 2006 sur la zone d'emploi de Pont-Audemer, avec une part de chômeurs de longue durée (31,7%) proche de celle observée en Haute-Normandie et qui sont plus particulièrement des femmes et des personnes de plus de 55 ans.

#### ♦ **Logement**

- ❑ Une proportion limitée de logements sociaux dans le parc total de logements (10,7% contre 15,7% dans l'Eure et 21,1% au niveau régional) qui place le Pays au 8ème rang sur les 11 pays hauts normands ;
- ❑ Une concentration du parc social essentiellement sur la Communauté de communes de Pont Audemer
- ❑ La proportion de logements individuels (81,6%) est nettement supérieure à la moyenne régionale (61,8%), mais plus faible que celle de la majorité des pays hauts normands (plaçant le Pays Risle Estuaire en 8<sup>ème</sup> place sur 11), comme le taux de propriétaires (60% contre 53,7%).

#### ♦ **Scolarité / Formation**

- ❑ Un taux de scolarisation sur la zone inférieur à celui de la Région (61,6% contre 68,8%) et absence de ZEP sur le territoire malgré une forte proportion d'élèves dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle défavorisée (56,8% contre 49,4% pour l'ensemble des pays hauts normands) et un taux de réussite aux évaluations de 6ème plus faible que la moyenne régionale ;
- ❑ 4 collèges sur 5 ont des indicateurs scolaires et sociaux peu favorables ;
- ❑ Un échec scolaire proche de celui constaté au niveau régional ;
- ❑ Un niveau de formation de la population active plus faible qu'au niveau régional : 35,3 % n'a aucun diplôme déclaré contre 30,8 % pour la Région ; à l'inverse 5,5% de la population seulement à un diplôme supérieur, contre 7,8% pour la Région ;
- ❑ Une offre de formations initiales ou en apprentissage riche jusqu'au niveau du BTS. L'offre en formation continue plutôt restreinte ne répond pas à l'ensemble des besoins du territoire ;

#### ♦ Solidarités et situation médico-sociale

- Une densité de professionnels de santé assez faible comparée aux autres pays : le pays se place en particulier en 9<sup>ème</sup> position sur les 11 pays hauts normands pour l'offre de médecins généralistes. Seule l'offre de soins infirmiers est supérieure à la moyenne régionale sur le territoire qui présente par ailleurs de grande disparité selon les communautés de communes ;
- Le plus faible taux de structures d'accueil et d'hébergement des personnes âgées parmi les pays hauts normands et eurois, mais néanmoins supérieur à la moyenne nationale ;
- Présence d'un hôpital local à Pont Audemer, le Centre hospitalier de la Risle.
- Accueil des personnes handicapées : un taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse inférieur à la moyenne régionale (8ème position sur les 11 pays hauts normands), mais supérieur à cette moyenne pour les adultes (5ème ex aequo), ainsi que pour les établissements de travail protégé ;

#### ♦ Culture – Sports

- Un besoin en structures de lecture publique avéré (3 à 4 médiathèques seraient nécessaires)
- Initiatives nombreuses et variées (communes, tissu associatif) dans le champ culturel mais relativement concentrée sur la zone de Pont Audemer ;
- Un taux d'équipement sportif supérieur à la moyenne départementale ;
- Une animation sportive faible avec un nombre de clubs et une part d'habitants licenciés plus faibles que la moyenne départementale.

#### ♦ Axes structurants / déplacements

- Desserte routière pour Rouen par l'A13 et Le Havre via le Pont de Tancarville ou de Normandie, complétée par une offre en transports en commun pour la liaison avec Rouen ;
- Pas d'offre en transports en commun entre le territoire et ses principales zones d'emploi extérieures (Le Havre, Lillebonne)
- Des liaisons en transports collectifs à renforcer en direction de la Basse Normandie.

#### ♦ Agriculture et Environnement

- Présence d'espaces naturels sensibles en lien avec la situation estuarienne du territoire et la présence de zones humides caractéristiques : Basse Vallée de la Risle, Marais Vernier ;
- Présence agricole encore importante sur le territoire tant en terme économique que paysager
- Chevauchement partiel avec le territoire du PNR des Boucles de Seine (Pont Audemer est ville porte du Parc) ;
- Qualité de l'eau à améliorer par forte pluviométrie et prévention des risques d'inondations.

### Les principaux enjeux du territoire

Les principaux enjeux du territoire découlent de la situation géographique de ce Pays au cœur de l'Estuaire de la Seine et en continuité du pôle économique du Havre.

#### La mutation économique d'un territoire à réussir dans un contexte conjoncturel en pleine évolution

- *Restructurer le pôle d'emploi de Pont Audemer* en anticipant et accompagnant les mutations économiques et en attirant de nouvelles entreprises pour contrebalancer la tendance à la fermeture des industries traditionnelles du secteur ;

- *Développer une meilleure articulation entre les offres d'emploi et la formation* sur le territoire ;

#### L'influence du développement de Port 2000 et la croissance des activités logistiques

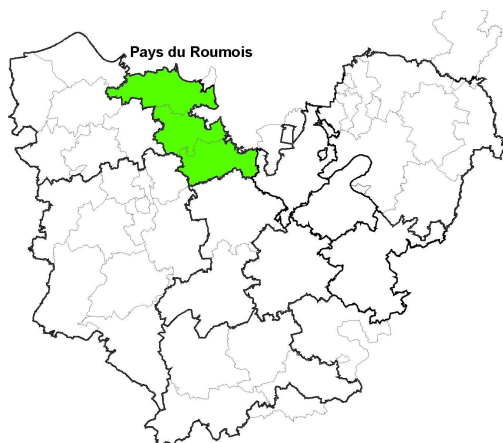
- *Comment définir à l'échelle du territoire des sites adaptés* permettant l'accueil de ces activités tout en respectant le cadre de vie et l'environnement du territoire ?

- *Comment prévenir les risques et nuisances* engendrés par des implantations disséminées ?

**□ Le développement équilibré du territoire dans un contexte de forte attractivité résidentielle :**

- *Quel équilibre entre les différentes fonctions du territoire ?* Entre les activités économiques et résidentielles ? Quelle place pour les espaces naturels sensibles (zones humides en particulier) et l'agriculture ? Quelle préservation de l'environnement face à l'attractivité résidentielle du territoire ? Quelle maîtrise de la périurbanisation ?
- *Quelles interactions* entre Pont Audemer, pôle central du territoire, et le reste du Pays Risle Estuaire ?
- *Comment organiser les déplacements* au sein du pays et vers les zones d'emploi environnantes dans une logique de développement durable ?
- *Les services à la population* tant publics que privés : Quels services pour les personnes âgées ? Quelle place pour les commerces de proximité ? Les services de santé ? ... Quel accueil pour les nouveaux arrivants du territoire ?

# Pays du Roumois – Porter à connaissance



## Contrat de territoires 2003-2006

Coût total des actions (contrat + avenant)	18 217 388 €
Participation D27 prévue	3 491 951 €
Taux d'engagement D27	66,4%
Participation Région prévue	2 559 442 €
Taux d'engagement Région	83 %

Principales actions réalisées :  
Aménagement de la ZAE du Roumois  
Gîte de groupes à Barneville-sur-Seine,  
équipement sportif de Routot

**Population** \* : 38 665 habitants

**Superficie** : environ 373 km<sup>2</sup>

**Structure porteuse** : SYDAR (Syndicat Mixte d'Aménagement du Roumois)

**Président du pays** : Paul André Got

**Président du conseil de développement** : Jean Leseigneur

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ Une des populations les plus jeunes des pays eurois (26.6% de la population a moins de 20 ans et seulement 18.6% plus de 60 ans) ;
- ❑ Une proportion forte de cadres (5.1%), la plus forte parmi celle des pays (4%) ; peu de bénéficiaires de minima sociaux (dernier pays haut-normand en ordre décroissant de bénéficiaires).
- ❑ Dynamisme démographique important : taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 supérieur aux moyennes régionale et nationale par un excédent de solde démographique. Les premiers résultats du recensement provisoire laisse entendre que cette tendance se poursuit

### Emploi

Le Roumois est couvert sur la plus grande partie de son territoire par la zone d'emploi de Rouen qui présente un taux de chômage élevé (10,8%) mais cette donnée est à minorer sur le seul territoire du Roumois, on note cependant sur le périmètre du pays :

- ❑ Une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (5.3%) ;
- ❑ La plus faible part de chômeurs de longue durée comparée aux autres pays eurois ;
- ❑ Le taux d'activité féminins le plus fort des pays hauts-normands ;
- ❑ Une majorité d'actifs travaillant hors du territoire.

### Logement

- ❑ La plus faible proportion de logements sociaux dans le parc total de logement de tous les pays eurois (5.2% contre 15,7% dans l'Eure) ;
- ❑ Un territoire fortement marqué par le parc individuel (93,9 % des logements) en pleine propriété (53,7 % de propriétaires)

### Scolarité

- ❑ Une proportion d'élèves en échec scolaire inférieure à la moyenne régionale ;
- ❑ Pas d'intervention prioritaire sur les collèges ;
- ❑ Pas de lycée sur le territoire.

\* Les données chiffrées sont majoritairement issues du recensement de 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables et de l'Observatoire régional de la Santé. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

### **Solidarités et Situation médico-sociale :**

- ❑ Assez peu d'équipements en structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées;
- ❑ Une assez faible densité de médecins généralistes ;
- ❑ Aucun médecin spécialiste ;
- ❑ Présence d'un hôpital local récemment restructuré à Bourg Achard

### **Culture – Sports – Tourisme**

- ❑ Un besoin en structures de lecture publique avéré (2 à 3 médiathèques seraient nécessaires);
- ❑ Le meilleur niveau d'équipement sportifs des territoires du département avec le ratio nombre d'équipements pour 1000 habitants le plus élevé
- ❑ Un tissu sportif (clubs) bien développé mais un nombre de licenciés sportifs légèrement en dessous de la moyenne départementale

### **Agriculture**

- ❑ Un tissu agricole encore présent malgré la forte pression urbaine
- ❑ Besoin d'adapter les pratiques agricoles à l'enjeu de préservation de la ressource en eau

### **Axes structurants**

- ❑ A13
- ❑ A28
- ❑ Desserte ferroviaire au nord du territoire sur l'axe Rouen - Caen

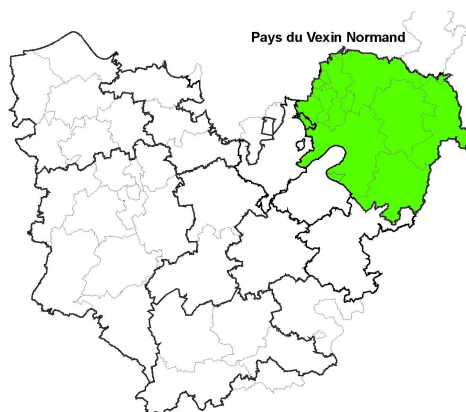
### **Environnement**

- ❑ Une érosion des sols marqués et des ruissellements importants et dommageables
- ❑ Un potentiel éolien moyen avec des contraintes limitées

### **Les Principaux enjeux du territoire**

- ❑ **La maîtrise de la périurbanisation** : Territoire fortement marqué par la pression urbaine des agglomérations de Rouen et Elbeuf, la question de la périurbanisation constitue un enjeu fort pour le Pays du Roumois sous différents aspects :
  1. *Quel équilibre entre les différentes fonctions du territoire ?* Entre les activités économiques et résidentielles ? Quelle place pour l'agriculture ? Pour le logement social ? ...
  2. *L'organisation des déplacements dans une logique de développement durable.*
  3. *Les services à la population* tant publics que privés : Quel accueil pour la petite enfance ? Pour la jeunesse ? Quelle place pour les commerces de proximité ? Les services de santé ? ...
- ❑ **La protection de l'environnement** : Malgré la périurbanisation galopante, le Pays du Roumois conserve néanmoins une identité territoriale et paysagère tournée vers les espaces naturels et agricoles, et cela d'autant plus que le Pays constitue un des principaux bassins versants alimentant les agglomérations en particulier le secteur d'Elbeuf.
  1. *Le maintien d'une identité paysagère spécifique* au territoire (sauvegarde et entretien des espaces naturels et agricoles)
  2. *la protection de la ressource en eau* (poursuite des actions menées par la filière agricole, notamment dans le cadre du Contrat rural, une urbanisation durable des espaces,...)
- ❑ **La concrétisation des actions de développement économique** initiées dans le précédent contrat.

# Pays du Vexin Normand - Porter à connaissance



Contrat de territoires 2003-2006

Coût total des actions	38 666 830 €
Participation D27 prévue	5 374 319 €
Taux d'engagement D27	89%
Participation Région prévue	3 632 746 €
Participation Région engagée	4 335 585 €
Taux d'engagement Région	119%

### Principales actions réalisées :

- Aménagement de ZAE : Monts-de-Magny, Bourg-Beaudouin, Charleval
- Centre nautique interrégional et interdépartemental (Trie-Château)
- Aménagement du bourg d'Etrépagny
- Réalisation du SCOT

♦ **Population du territoire**<sup>16</sup> : 72 080 habitants

Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur une partie du territoire du Pays du Vexin Normand font apparaître les tendances suivantes :

- une augmentation globale de la population ;
- une perte de population pour certaines communes, notamment Charleval (-1.5%) et Romilly-sur-Andelle (-1.9%) ;
- un gain de population pour de nombreuses petites communes mais également pour certains bourgs comme Pont-Saint-Pierre (+13.7%), Bézu-Saint-Eloi (+2.7%) ou encore Tourny (+5.2%).

♦ **Superficie** : environ 1 005 km<sup>2</sup>

♦ **Structure porteuse** : Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand (107 communes : 6 communautés de communes et 4 communes indépendantes)

♦ **Président du Pays** : Michel JOUYET

♦ **Président du conseil de développement** : Emmanuel HYEST

### ♦ **Particularités du territoire** :

- Un territoire sous influence de 3 régions (Haute-Normandie, Picardie et Ile-de-France) ;
- Un territoire qui se structure autour de deux pôles, Gisors et Les Andelys, concentrant 28% de la population<sup>17</sup> ;
- Le reste du territoire se structure autour de 7 bourgs (1 000 à 3 500 habitants) qui maillent le Pays et d'une centaine de communes ne dépassant pas 1 000 habitants, dont 74 de moins de 500 habitants ;
- Un territoire où l'agriculture a conservé une place importante en terme d'occupation de l'espace et de paysages et dans une moindre mesure, dans l'économie du territoire.

<sup>16</sup> Source : INSEE - Recensement Général de la Population 1999, faute de disposer aujourd'hui de données plus récentes exploitables. L'INSEE actualise ce type de données dans le cadre de l'Observatoire des Territoires pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

<sup>17</sup> Source : RGP 99

## Les grandes caractéristiques du territoire

### Caractéristiques générales de la population

- ❑ Un des pays haut-normands les plus peuplés mais une faible densité de population (72 habitants/km<sup>2</sup>) inférieure à la moyenne régionale (145 habitants/km<sup>2</sup>) avec des disparités importantes d'un canton à un autre ;
- ❑ Une population plus jeune qu'en Haute-Normandie et le plus jeune des pays eurois (28% de la population a moins de 20 ans contre 26.6% au niveau régional et 18.8% plus de 60 ans contre 19.5% au niveau régional) ;
- ❑ Un fort dynamisme démographique : le taux de variation annuel de la population entre 1990 et 1999 est supérieur aux moyennes régionale et nationale par un excédent de solde naturel. Le solde migratoire est positif, contrairement à celui de la Région.<sup>18</sup>
- ❑ On note une proportion d'ouvriers élevée, la plus forte des pays eurois (22.2% contre 18.1% au niveau régional et 18.6% pour l'ensemble des pays haut-normands). Les proportions de cadres, d'employés et d'agriculteurs-exploitants sont proches de celles observées dans l'ensemble des pays hauts-normands. La proportion de bénéficiaires de minima sociaux est assez faible (6<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands).

### Emploi

Le territoire du Pays du Vexin Normand est réparti sur 3 zones d'emplois différentes : celle de Rouen (2 Communautés de communes concernées : Lyons et L'Andelle), celle de Vernon (2 Communautés de communes concernées : Epte-Vexin-Seine et Les Andelys) et celle de Gisors (2 Communautés de communes concernées : Gisors et Etrépagny).

Globalement, le taux de chômage du Pays est inférieur à la moyenne régionale.

On observe :

- ❑ Des emplois majoritairement concentrés sur Gisors, Les Andelys, Charleval et Etrépagny ;
- ❑ Une population active globalement peu qualifiée ;
- ❑ La place importante occupée par le secteur industriel sur le territoire, néanmoins menacé par les délocalisations et les fermetures de sites ;
- ❑ Un secteur tertiaire bien présent et regroupant la majorité des emplois du Pays, notamment en matière de services ;
- ❑ La place encore importante de l'agriculture en terme d'emplois ;
- ❑ Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2002 et 2005 (-0.8%), contrairement au Département de l'Eure et à la Région mais une proportion plus importante de chômeurs de longue durée par rapport au niveau régional ;
- ❑ Un fort taux d'activité féminin (51.4% contre 49% en région), ce qui place le Pays en 2<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands ;
- ❑ Une part importante de résidents du Pays qui travaillent à l'extérieur du territoire (agglomération de Rouen, territoires voisins eurois et Ile-de-France) entraînant d'importantes migrations alternantes.

### Logement

- ❑ La plus forte proportion de logements sociaux dans le parc total de logements par rapport aux autres pays eurois, même si elle reste inférieure aux niveaux départemental et régional (11.2% contre 15.7% dans l'Eure et 21.1% au niveau régional). Le Pays se place ainsi en 4<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands ;
- ❑ La proportion de logements individuels est largement supérieure à la moyenne régionale (81.9% contre 61.8%), comme le taux de propriétaires (66.8% contre 53.7%).

### Scolarité

- ❑ Une proportion d'élèves en échec scolaire importante<sup>19</sup> : le Pays est en 1<sup>ère</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands ;
- ❑ Un taux d'élèves scolarisés en ZEP très inférieur au taux régional (7% contre 17.6%), ce qui place le Pays en 3<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands.

<sup>18</sup> Ces chiffres qui datent de 1999 sont certainement à nuancer par rapport aux premières tendances démographiques observées depuis.

<sup>19</sup> Elèves entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard

### **Solidarités et situation médico-sociale :**

- ❑ 2 hôpitaux sur le territoire (Gisors et Les Andelys) ;
- ❑ Une faible densité d'offre médicale, inférieure au niveau régional, notamment pour les médecins généralistes et spécialistes, ainsi que pour les kinésithérapeutes et infirmiers.
- ❑ Un taux d'équipement en structures d'accueil pour personnes âgées supérieur à la moyenne régionale (6<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays hauts-normands) ;
- ❑ Accueil des personnes handicapées : un taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées supérieur à la moyenne régionale ; un manque important en structures d'hébergement pour adultes (10<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands) ; mais un taux d'équipement en établissements de travail protégé supérieur à la moyenne régionale (4<sup>ème</sup> position parmi les 11 pays haut-normands).

### **Culture – Sports – Tourisme**

- ❑ Très peu de lieux de diffusion culturelle sur le territoire ;
- ❑ Un déficit de 2 à 3 médiathèques sur le territoire ;
- ❑ Un taux d'équipements sportifs inférieur à la moyenne départementale et le plus faible des territoires ruraux avec également une proportion de licenciés sportifs inférieure à la moyenne départementale ;
- ❑ Un positionnement géographique intéressant pour le tourisme, entre l'Île-de-France et la Normandie. Le Pays bénéficie d'atouts : une richesse patrimoniale et architecturale (Château-Gaillard, Châteaux de Gisors et de Vascoeuil, patrimoine industriel...), la présence de la Seine pour le tourisme fluvial, une diversité paysagère... Toutefois, le développement touristique du territoire est globalement à organiser, notamment dans la Vallée de l'Andelle (développement touristique et culturel). Une réflexion pourrait ainsi être menée avec les territoires voisins.

### **Axes structurants / déplacements**

- ❑ A13 pour la partie sud du territoire ;
- ❑ RN14 ;
- ❑ Impact du projet de contournement Est de Rouen sur le territoire du Pays en matière de flux, notamment dans l'ouest ;
- ❑ Un manque de desserte par les transports en commun ;
- ❑ Le rôle attractif de la gare SNCF de Gisors (liaisons vers Paris) et d'autres gares hors du territoire (Vernon, Gaillon).

### **Agriculture**

- ❑ L'agriculture occupe les deux-tiers de la surface du territoire (importance en terme d'économie et de paysages) ;
- ❑ On dénombre plus de 500 exploitations sur le territoire, de taille relativement importante ;
- ❑ Un bâti agricole de qualité et typique qui mériterait d'être mis en valeur ;
- ❑ Un potentiel en terme de valorisation énergétique de la biomasse agricole ;
- ❑ L'agro-tourisme pourrait être plus développé : hébergement rural, initiatives à poursuivre en matière de valorisation des produits fermiers locaux, ventes directes...

### **Environnement**

- ❑ Des paysages naturels variés et de qualité à préserver ;
- ❑ Une ressource en eau d'assez bonne qualité mais des problèmes d'inondations, de ruissellement (érosion des sols marquée) et de pollution (nitrates) sur certains secteurs du territoire.

## Les principaux enjeux du territoire

- **Le développement équilibré d'un territoire soumis à de multiples pressions (foncière, offre de logements, déplacements...)**

Le territoire s'est lancé en 2006 dans l'élaboration de son SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), axé notamment sur les réflexions suivantes :

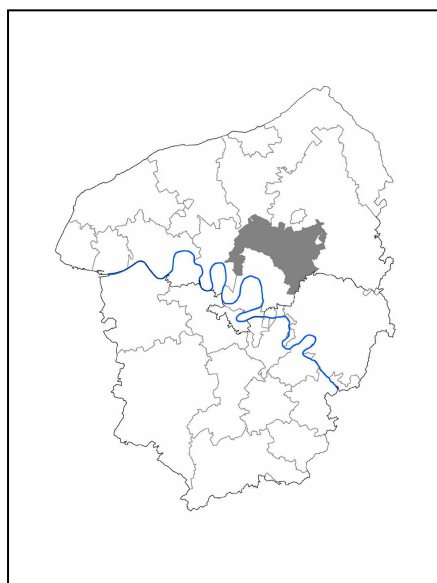
- 4. Quels équilibres entre les différentes fonctions du territoire (maintien et développement des activités économiques, habitat et notamment logements sociaux, organisation des déplacements, espaces naturels à protéger, place de l'agriculture, offre d'équipements et de services à la population...)?*
- 5. Quelle politique foncière dans un objectif de maîtrise de l'urbanisation pour un territoire appartenant aux « franges franciliennes » ?*

- **Le renforcement du développement économique du territoire dans un contexte conjoncturel plus difficile**

- Anticiper et accompagner les mutations économiques en attirant de nouvelles entreprises pour contrebalancer la tendance des fermetures d'établissements, notamment dans la Vallée de l'Andelle ;
- Conforter deux pôles d'emplois structurants : Les Andelys et Gisors ;
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire en profitant notamment de la proximité de l'Île-de-France et de l'axe Seine, en fédérant les différents acteurs et en organisant le développement touristique autour de projets structurants.



## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE LE PAYS ENTRE SEINE ET BRAY



### Contrat de territoire 2000-2006

Coût total des actions	6 450 030 €
Participation CG prévue	1 700 676 €
Dont FDADT	1 065 621 €
Participation Région prévue	1 040 737 €
Dont FRADT	275 657 €
Taux d'engagement Département	54%
Taux d'engagement Région	60%

#### *Principales actions réalisées :*

- Rénovation de la piscine intercommunale à Montville
- Mise en valeur du château de Blainville Crevon
- Construction de la déchetterie intercommunale de Moulin d'Ecalles
- Réalisation en cours d'une charte paysagère

- ✓ **Le Contrat de pays** a été signé le 1<sup>er</sup> février 2005 entre le Syndicat mixte du pays Entre Seine et Bray, le Département, la Région et l'Etat.  
**Un Dispositif complémentaire** a été signé le 23 novembre 2005 entre le Syndicat mixte du pays Entre Seine et Bray et le Département.
- ✓ **Coordonnateur territorial** pour le Département : Mathilde RENOUX  
**Chef de projet de territoire Région** : Marie Christine EVRARD

#### ❖ **Caractéristiques administratives**

- ✓ **Territoire** : Pays Entre Seine et Bray composé de 3 communautés de communes : Communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Ecalles et du Plateau de Martainville, regroupant 61 communes.
- ✓ **Population** : 56 051 habitants en 1999
- ✓ **Structure porteuse** : Syndicat mixte du Pays Entre Seine et Bray, créé en octobre 2004  
Président : Madame Brigitte Langlois

*Les données suivantes sont issues du diagnostic réalisé par l'Observatoire des données sociales au printemps 2006 et portent sur l'ensemble de l'UTAS « Entre Seine et Bray Pavilly-Duclair ». Les données à l'échelle du Pays relèvent de l'Observatoire régional Santé Social septembre 2006.*

### ✓ **Données démographiques**

L'UTAS « Entre Seine et Bray Pavilly-Duclair » est le territoire dont la population a le plus augmenté entre les recensements de 1990 et 1999, avec une hausse de 5,9% de la population totale (contre 1,2% sur le département). Cette augmentation, à la fois liée à l'excédent du solde naturel et migratoire, est particulièrement marquée sur le pays Entre Seine et Bray, où les communautés de communes enregistrent des hausses comprises entre 6,5% et 10,1%.

La population du pays est relativement jeune : 28,3% de moins de 20 ans contre 26,3% sur le département. La proportion de personnes âgées est la plus faible de tout le département, mais l'augmentation de l'effectif des plus de 60 ans met en évidence une tendance au vieillissement de la population, qui est plus marquée sur cette UTAS que sur l'ensemble du département, et qui va se prolonger au cours des dix prochaines années.

Le poids des familles est le plus élevé du département. La part des primipares dans le total des naissances est faible, ce qui permet de conclure à l'implantation de familles ayant des enfants auparavant.

### ✓ **Logement**

79,2 % des habitants sont propriétaires de leur résidence principale, ce qui place le pays Entre Seine et Bray au premier rang départemental (moyenne départementale : 50,4%). Le Pays enregistre la plus faible proportion de logements sociaux de l'ensemble des pays de la Région (5,1% contre 25,1% sur le Département de Seine-Maritime).

### ✓ **Scolarité/formation**

Une faible proportion d'élèves en échec scolaire.

Des élèves socialement moins défavorisés (31,5% d'élèves dont les parents appartiennent à une catégorie sociale défavorisée, contre 49,4% pour l'ensemble des pays).

Bon niveau scolaire mesuré au travers de l'évaluation en 6<sup>ème</sup>.

### ✓ **Solidarités et situation médico-sociale**

Le taux de bénéficiaires du RMI est le plus faible du département : 5,6% au 01/10/2005, contre 9,7% au niveau départemental.

Une population d'un niveau social élevé : 1<sup>er</sup> pays à présenter le taux de cadre le plus élevé par rapport à l'ensemble des Pays de la région. La proportion de ménages fiscaux non imposés est la plus faible parmi les 11 pays.

Pays le plus « riche » en structures d'accueil pour personnes âgées. Le pays se situe par contre au dernier rang en termes d'équipements en accueil de jour.

Bon taux d'équipement pour enfance et jeunesse handicapées ainsi que pour les adultes handicapés.

Aucune structure de travail protégé n'est recensée sur ce territoire.

A l'exception des infirmiers, le Pays Entre Seine et Bray présente une densité médicale inférieure à la moyenne régionale : aucun spécialiste n'est installé sur ce territoire

### ✓ **Emploi**

Le Pays Entre Seine et Bray compte 1 603 demandeurs d'emploi en 2005 et observe une croissance supérieure à celle de la Région (4,8%).

### ✓ **Infrastructures/déplacements**

Un territoire plutôt bien desservi en infrastructures ferroviaires : 5 gares sur le territoire : Clères, Montville, Montérolier-Buchy, Morgny la Pommeraye, Longuerue-Vieux Manoir et deux lignes ferroviaires (Rouen-Dieppe et Rouen-Serqueux-Amiens).

Impact du projet de contournement Est de Rouen sur le territoire en terme de flux.

## ❖ Constats et analyse

### ATOUTS

#### Une tradition intercommunale

Le Syndicat intercommunal d'aménagement et de développement économique Entre Seine et Bray a été créé en 1982 afin de mener des projets communs de développement. Il a initié plusieurs projets fédérateurs : contractualisation du premier contrat de pays initié par le Conseil général (de 1982 à 1988), mise en œuvre du Programme de développement local, élaboration du contrat de pays Entre Seine et Bray...

#### Une croissance démographique très importante

La population du pays Entre Seine et Bray a augmenté de 10% entre 1990 et 1999. Le territoire est attractif, en particulier pour de jeunes ménages avec enfant. Cette attraction résidentielle génère une pression foncière importante, qui est un facteur de développement, à condition d'être bien maîtrisée.

#### Un environnement de qualité relativement préservé

Le pays Entre Seine et Bray présente un paysage de plateau et de vallées qui convergent vers la Seine. Son caractère rural affirmé, avec une proportion d'agriculteurs exploitants légèrement supérieure à celle de l'ensemble des pays, est confronté aux risques de l'étalement urbain et de l'intensification agricole.

#### Des perspectives de développement économique

Le pays Entre Seine et Bray compte trois zones d'activité à vocation communautaire, qui sont pleines ou dont le taux de remplissage est satisfaisant. Le positionnement géographique du territoire (au cœur d'axes routiers importants) confère des perspectives de développement, qui nécessitent toutefois de faire face à la concurrence des territoires limitrophes.

#### Un potentiel touristique diversifié et de qualité

La proximité avec l'agglomération de Rouen offre des perspectives pour le développement des activités liées au tourisme de court séjour.

Le parc de Clères et le château de Martainville, propriétés du Département, constituent des opportunités pour le développement touristique du territoire.

### FAIBLESSES

#### Une identité commune à construire

Le pays Entre Seine et Bray n'est pas un territoire « historique » ou « culturel », mais il présente des éléments territoriaux similaires (fonction résidentielle dominante, fonctionnement socio-économique polarisé par l'agglomération de Rouen, patrimoine historique et culturel de qualité, nature de l'espace...) qui génèrent des enjeux communs (liés aux phénomènes de périurbanisation notamment).

#### Un territoire sous influence de l'agglomération rouennaise

Situé à proximité de l'agglomération de Rouen, le pays subit une transformation périurbaine due à une forte pression foncière. La fonction résidentielle est dominante : 75% des actifs résidant sur le pays travaillent à l'extérieur du territoire, essentiellement sur l'agglomération de Rouen.

Les principales voies de communication à l'intérieur du pays sont structurées autour de l'agglomération rouennaise, ce qui rend difficile les déplacements au sein du pays.

Le pays est situé dans la couronne périurbaine de Rouen, sans pôle majeur rayonnant sur le Pays qu'il soit urbain, d'emploi ou de services. Cette caractéristique nuit à son attractivité, autre que résidentielle. Cette situation engendre une dépendance du territoire vis à vis de l'extérieur (le pays est faiblement équipé en services) et freine ses possibilités de développement.

### ENJEUX

#### 1- L'organisation et la maîtrise de la périurbanisation pour l'accueil de nouvelles populations et d'entreprises

- Développer les services à la personne (commerces, crèches, maisons de retraite, déplacements...) dans un objectif d'équilibre démographique du territoire et de création d'emplois de proximité
- Valoriser les complémentarités entre les différents pôles urbains

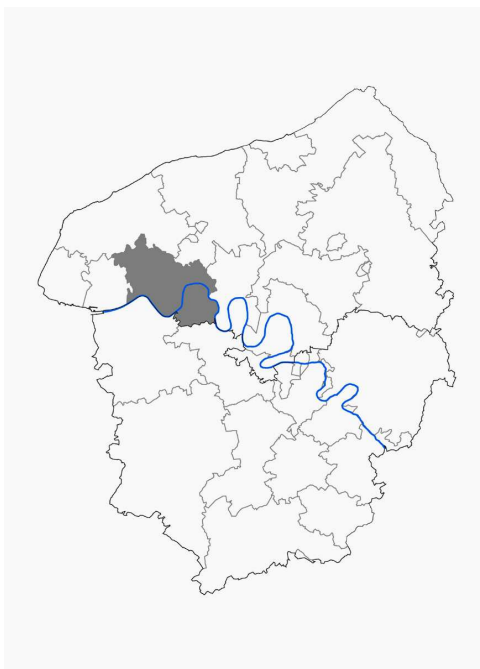
- Organiser les déplacements au sein du territoire : Comment la population du Pays accède-t-elle aux services du Pays ? Quel recensement des lieux de services (publics/privés et commerciaux) et de leur zones de chalandise ?
- Repenser la place de l'activité agricole par rapport à l'urbanisation
- Organiser l'offre d'habitat (qualitativement et quantitativement), afin de permettre l'accès de tous à une qualité de vie et des parcours résidentiels diversifiés

## 2- La concertation et la coopération avec l'agglomération de Rouen

- Développer les actions structurantes et spécifiques au Pays afin de conforter l'identité (tourisme, charte paysagère...)
- Coopérer sur des projets communs et complémentaires (offre culturelle et de loisirs, mais aussi offre de transports collectifs) (rabattement vers les gares de ce territoire)
- Maîtriser l'étalement urbain et la problématique du foncier (élaboration d'un SCOT en lien avec le Schéma directeur Rouen-Elbeuf)



## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE LE PAYS CAUX VALLEE DE SEINE



Coût total des actions :	32,7 M€
Participation CG 76 prévue :	4,21 M€
Participation CG 27 prévue :	0,75 M€
Participation Région prévue :	4,58 M€

**Taux d'engagement Département FDAT : actuellement 9,1%. L'engagement du dossier EANA sera effectué dès réception des compléments demandés au maître d'ouvrage, et portera ce taux à 73,4%**

Taux d'engagement Région : 105%

Principales opérations réalisées ou en cours de réalisation :

- Maison de l'intercommunalité
- Construction d'une maison de la petite enfance et de la famille à Bolbec
- Création du pôle insertion/formation à Lillebonne
- Réalisation de la ZA intercommunale de Saint Jean de la Neuville Bolbec
- Promenade en Seine : création du service d'escales sur le Belcinac
- La Cité des Matières-EANA

✓ Le contrat de pays Caux Vallée de Seine a été signé le 2 février 2004 avec l'Etat et la Région. Le Département de Seine-Maritime s'est associé au territoire par délibération de la Commission permanente en date du 19 septembre 2005. Un avenant à cette Convention a été validé le 10 avril 2006.

✓ Coordonnateur territorial Département : Eric FERREIRA  
 Chef de projet territoire Région : Marie Christine EVRARD

### ❖ Caractéristiques administratives

✓ **Territoire** : Les communautés de communes du canton de Bolbec, de Port-Jérôme, et de la région de Caudebec-Brotonne délimitent le périmètre du Pays. La fusion de ces trois intercommunalités deviendra effective au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

✓ **Population** : 66 319 habitants au recensement de 1999 - 47 communes. Les premiers résultats du recensement rénové de l'INSEE réalisé entre 2004 et 2006 sur une partie du territoire du Pays font apparaître une tendance à la stabilité, notamment dans les secteurs de Lillebonne et Caudebec-en-Caux.

✓ **Structure porteuse** : Le syndicat mixte de Port-Jérôme installé à Port-Jérôme constitue la structure porteuse du Pays. De création ancienne, le SMI était initialement orienté sur la valorisation économique du site. Depuis lors, ses missions se sont étoffées jusqu'à devenir un support essentiel pour le développement local. La Présidence est assurée par Monsieur Jean-Claude WEISS.

## ❖ Données sociales

Les données suivantes sont tirées du diagnostic de l'UTAS Caux Vallée de Seine réalisé par l'Observatoire Départemental des Données Sociales au printemps 2006 et également des portraits de territoires de l'observatoire régional santé social 2006.

### ✓ **Données démographiques :**

- **Le secteur de Caux Vallée de Seine est le deuxième Pays présentant la densité de population la plus élevée dans le contexte haut-normand.**
- Trois pôles urbains se détachent au dernier recensement : Bolbec au nord (12 591 h), puis Lillebonne (9737 h) et N-D de Gravenchon (8617 h). Caudebec-en-Caux apparaît nettement en retrait avec 2 338 habitants.
- L'analyse des classes d'âge souligne une représentation importante des moins de 20 ans (28% contre 26,3% en Seine-Maritime), notamment à Port-Jérôme et ses alentours. Parallèlement, le vieillissement de la population y est moins marqué qu'en moyenne départementale (5,9% contre 7%).
- Pour autant, la population du Pays est restée stable entre les deux derniers recensements de 1990 et 1999, en raison d'un solde naturel en déclin. Cette tendance devra être réévaluée à la lumière des recensements à venir.

### ✓ **Scolarité - Niveau de formation :**

- Le territoire présente une proportion de bas niveaux de qualification légèrement supérieur à la Seine-Maritime (50,9% contre 49%). Cette tendance est essentiellement le fait de la région de Bolbec ; Port-Jérôme et Caudebec se situent sur ce point en deçà de la moyenne départementale.
- La part des jeunes scolarisés est plus faible à Bolbec que dans le reste du Pays. Le taux d'échec scolaire est inférieur à la moyenne régionale en dépit de la surreprésentation des élèves appartenant à une couche sociale défavorisée à l'entrée au collège (55,5% contre 49,4% pour l'ensemble des Pays hauts-normands).

### ✓ **Logement :**

- La majeure partie des habitants de ce territoire est propriétaire de son logement, le taux le plus élevé étant constaté sur le territoire de Caudebec-Brotonne (65,9%). L'habitat individuel est prédominant rapporté au contexte régional (75,1% contre 61,8%).
- Près d'un quart de la population réside dans le parc locatif social. Il s'agit du second pays haut-normand présentant le taux de logements sociaux le plus élevé (20%). Le secteur de Port-Jérôme concentre la part la plus importante de logements sociaux (26,3%) ; Caudebec affiche une proportion de 14,7% contre 25,1% en Seine-Maritime.

### ✓ **Solidarités et situation médico-sociale :**

- Le pays Caux Vallée de Seine se situe au 2<sup>ème</sup> rang des Pays les mieux dotés en structures d'accueil pour personnes âgées.
- Le niveau d'équipement en faveur de l'enfance et des personnes handicapées est insuffisant dans le secteur, comparativement aux autres Pays hauts-normands.
- De même, le Pays se place favorablement en terme de densité de médecins généralistes et spécialistes (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places), à l'inverse de l'offre en soins infirmiers et dentaires.

❖ Données économiques ( Source INSEE : zone d'emploi de Lillebonne – Données RGP 99, et statistiques 2003)

### ✓ Secteurs d'activité :

- La zone d'emploi du Pays de Caux Vallée de Seine offre d'importantes opportunités. Le potentiel d'emploi y est légèrement supérieur au total des actifs occupés.
- Il s'agit d'un territoire attractif, un tiers des emplois locaux sont pourvus par des non résidents. A l'inverse, un peu plus du tiers des actifs du secteur travaillent à l'extérieur. Les navettes domicile-travail concernent essentiellement Le Havre et Rouen.
- La désindustrialisation a été durement ressentie dans le territoire, notamment à travers la filière textile qui constituait le socle économique de la région de Bolbec.
- L'activité emblématique de la zone reste la pétrochimie autour de Port-Jérôme (ExxonMobil, Bayer), ainsi que les activités induites telles que le transport-logistique. L'agro-alimentaire figure également au nombre des secteurs notables, de même que l'aéronautique à Caudebec-en Caux.
- La zone d'activités de Port-Jérôme II s'inscrit dans la perspective d'une diversification du tissu économique local, et d'une moindre dépendance vis-à-vis de la filière pétrochimie. Le secteur souhaite également se positionner sur le créneau des biocarburants.

### ✓ Emploi :

- Forte représentation des techniciens et agents de maîtrise, et plus généralement d'une main-d'œuvre ouvrière qualifiée.
- Le chômage au sein de la zone d'emploi de Lillebonne s'établissait en 2005 à 9,5%, contre 11,3% en Seine-Maritime. Le reste du pays se situe dans la zone d'emploi de Rouen dont le taux de chômage est de 10,8%.
- La féminisation de l'emploi est moins marquée qu'ailleurs, en raison de la prépondérance des activités industrielles. Le taux d'emploi des femmes est par conséquent inférieur à la moyenne départementale (45,7% contre 49%). Les salariées du pays de Caux Vallée de Seine sont particulièrement touchées par le chômage de longue durée (61% contre 52% en région).
- Le revenu fiscal médian déclaré en 2003 par les foyers de la zone d'emploi de Lillebonne s'inscrit dans la moyenne régionale.
- Enfin, les activités agricoles, compte tenu du caractère essentiellement urbain du Pays, représentent un volume d'actifs réduit (3% au recensement de 1999).

### ❖ Données générales relatives à l'aménagement de l'espace

#### ✓ Axes structurants/déplacements :

- A29, A13-A131, N15.
- Présence du pôle urbain de Bolbec-Lillebonne fortement générateur de déplacements.
- Une offre en transports en commun entre le Havre et Rouen via Lillebonne, stratégique pour les déplacements des habitants.

#### ✓ Espace et environnement :

- Territoire composé d'une partie urbaine et industrielle, située le long de la Vallée de commerce et d'une partie rurale et touristique autour de Caudebec-en-Caux. Le Pays s'inscrit cependant dans un espace à dominante urbaine en s'articulant autour des unités urbaines de Lillebonne, Bolbec, Notre-Dame de Gravenchon et Caudebec-en-Caux.
- 20 communes du Pays sont situées dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

## ❖ Constats et analyse

### ATOUTS

- Une identité industrielle forte, autour d'activités anciennement implantées, qui ont façonné le paysage local.
- Un réseau de trois pôles urbains compris entre 8000 et 12000 habitants, possédant un bon niveau d'équipements.
- Un territoire attractif en terme d'emploi, ouvert sur l'extérieur, positionné entre Rouen et Le Havre.

### FAIBLESSES

- Une situation contrastée à l'échelle du Pays, avec d'un côté le canton de Lillebonne qui profite au premier chef du dynamisme économique et des retombées induites, et les cantons de Bolbec et Caudebec qui apparaissent en retrait.
- La polarisation autour de quelques établissements d'envergure constitue un indicateur de fragilité économique, avec notamment la perspective de « *l'après-pétrole* ».
- Une répartition inégale du parc de logements sociaux sur le territoire du Pays.

### ENJEUX

1- Tirer avantage de l'intégration intercommunale, effective à compter de 2008 sur le périmètre du Pays, pour dynamiser les perspectives de développement et valoriser la cohérence du Pays.

#### **2- Renforcer la position du Pays comme territoire majeur du développement régional entre les deux grands pôles économiques que sont Rouen et le Havre :**

- Assurer l'avenir du site industriel de Port-Jérôme en matière de développement économique (préparer « l'après- pétrole »), de sécurité industrielle et de protection de l'environnement
- Développer des possibilités d'accès ferroviaires et fluvio-maritimes pour tirer parti de port 2000.
- Assurer un rayonnement régional du Pays à travers des projets d'envergure
- Affirmer l'identité économique du territoire, à travers une diversification des filières présentes. Dans cette perspective, le potentiel foncier demeure important.

3- Afficher une complémentarité entre le territoire urbain et tourisme vert :

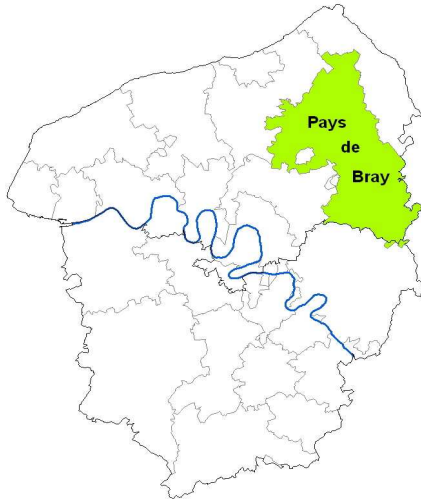
- Tirer parti de sa position tournée vers l'agglomération havraise (Faire un « tri sélectif » des retombées de Port 2000 sur le plan économique et développement urbain)
- Mettre en valeur le potentiel touristique du pays (contrebalancer le poids de l'industrie pétrochimique avec un projet d'envergure la cité des Matières)
- Repositionner le territoire dans l'écrin du parc régional
- Organiser et conforter le rabattement vers le pôle d'Yvetot en particulier en renforçant les liaisons depuis Caudebec et depuis la Vallée du Commerce afin d'améliorer l'accès au réseau ferroviaire et notamment les liaisons vers Paris.
- Diversifier les modes d'habitat, et renforcer l'offre en logements locatifs sociaux dans les secteurs moins bien pourvus (Caudebec-Brotonne).



## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PAYS DE BRAY



### Contrat de territoire 2000-2006



Coût total des actions	17,86 M€
Participation D76 prévue Dont FDADT	2,33 M€ 688 k€
Participation Région prévue dont FRADT	4,84 M€ 3,22 M€
Taux engagement Département	64,7 %
Taux d'engagement Région	55,28 %

#### Principales actions réalisées :

Réhabilitation du théâtre de Neufchâtel  
ZA du Puceuil  
Elaboration d'une charte paysagère  
Aménagement du plan d'eau de Neufchâtel

- ✓ Le contrat de pays de Bray a été signé le 18 décembre 2003 entre l'État, la Région, et le Pays. Le Département s'est associé au contrat du Pays de Bray par la signature d'une convention d'association au contrat de pays du Pays de Bray 2002 - 2006.
- ✓ Un avenant au contrat de Pays de Bray a été signé le 11 août 2006 entre l'Etat, la Région, le Département et le Pays.
- ✓ Coordonnateur territorial Département : Christine CATTEAU  
Chef de projet territoire Région : Nathalie COTTIER

### ❖ Caractéristiques administratives

- ✓ **Territoire** : Pays de Bray (un tissu de coopération intercommunale composé de 7 Communautés de Communes : les Communautés de communes des Monts et de l'Andelle, du Bosc d'Eawy, du canton de Forges les Eaux, du canton de Gournay en Bray, du Pays Neufchâtelois, de Saint Saëns-Porte de Bray et de Londinières) regroupant 123 communes.
- ✓ **Population** : 59 250 habitants en 1999.
- ✓ **Structure porteuse** : Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement du Pays de Bray (SMAD) depuis janvier 2004  
Président : Monsieur Jean-Lou PAIN, Maire de Gournay en Bray.  
Le siège : Maison des associations à Neufchâtel en Bray

### ❖ **Données sociales :**

*Les données suivantes sont tirées du diagnostic de l'UTAS Pays de Bray/ Pays Vimeu Bresle réalisé par l'Observatoire des Données Sociales au printemps 2006, des portraits de territoires de l'observatoire régional santé social- 2006, du diagnostic emploi-formation réalisé sur la zone d'emploi du Pays de Bray par le CREFOR en 2005, ainsi que des premiers résultats des recensements partiels de la population menés par l'INSEE.*

### ✓ **Données démographiques :**

- Malgré quelques disparités entre les Communautés de communes, le Pays de Bray reste un Pays essentiellement rural (2 habitants sur 3 résidents dans une commune rurale), organisé autour de petites unités urbaines : Gournay, Neufchâtel, Forges, .... Il présente la plus faible densité de population des pays hauts-normands avec 43 hab /km<sup>2</sup> (contre 145 hab / km<sup>2</sup> pour la moyenne régionale).
- Si le Pays de Bray a été fortement touché par l'exode rural jusqu'aux années 70, la situation s'est améliorée et la population s'est stabilisée depuis les années 90, notamment avec le développement de la rurbanisation.
- Les premiers résultats des recensements intermédiaires partiels de la population réalisés par l'INSEE en 2004-2005-2006 sur le territoire du Pays de Bray sont connus sur 76 communes (60% environ) . Ils font apparaître une hausse de la population de l'ordre de 3,8% pour l'ensemble des communes enquêtées.  
Parmi les communes les plus importantes enquêtées, il est à noter que Neufchâtel en Bray a connu pour sa part une diminution de sa population d'environ 3%.
- Le territoire est caractérisé par une population plus âgée que les moyennes départementales et régionales. Ainsi, ce territoire concentre la part la plus faible de moins de 20 ans (25%), ainsi que la part la plus élevée de plus de 75 ans de l'ensemble du département.

### ✓ **Scolarité- Niveau de formation :**

- Le territoire présente le taux de bas niveau de formation le plus élevé du département, ainsi que le taux de scolarisation des 19-24 ans le plus bas. Les cantons de Londinières, de Forges les Eaux et de Gournay en Bray ont les valeurs les plus importantes dans ces deux domaines.
- La proportion d'élèves en échec scolaire (ayant deux années au moins de retard) est légèrement inférieure à la moyenne régionale ( 0,5%) contre 0,6%.
- La qualification de la main d'œuvre locale est plus faible qu'en région, même si cet écart à tendance à diminuer ces dernières années. Cette relative faiblesse des qualifications explique des niveaux de salaires et de revenus déclarés par les ménages assez faibles.

### ✓ **Logement :**

- Sur l'ensemble du territoire, la majeure partie des habitants est propriétaire de son logement, le taux le plus élevé étant constaté sur les intercommunalités de Londinières et des Monts et de l'Andelle. En ce qui concerne les locataires, la plus grande partie est logée dans le parc privé. La part de logements sociaux sur ce territoire (10,8%) est une des plus faible du département, et est très contrastée d'une communauté de communes à l'autre : le plus fort taux est observé sur le canton de Gournay (17%), le plus faible au sein du territoire des Monts de l'Andelle (1,2%).
- Le taux de vacance des logements loués est très largement inférieur à la moyenne régionale (0,5% contre 2,1%), ce qui semble indiquer que l'offre de logements locatifs suffit à peine à satisfaire la demande.

### ✓ **Solidarités et situation médico-sociale**

- Le pays de Bray compte une proportion de bénéficiaires de minima sociaux (4,9 % pour le Revenu Minimum d'Insertion et 0,9% pour l'Allocation Parent Isolé) inférieure à la moyenne des pays hauts-normands (respectivement 6,2% pour le RMI et 1,5% pour l'API), à l'exception de l'Allocation Adulte Handicapé pour laquelle le taux est légèrement supérieur (2,6 % contre 2,3%).
- Un taux d'hébergement pour personnes âgées (208,3 pour 1000) légèrement supérieur à celui de la région (209,4)
- Un taux d'équipement pour adultes handicapés moyen, mais très faible pour l'enfance et la jeunesse handicapées (3,1 places pour 1000 contre 9,8 en région),
- Une densité de professionnels de santé inférieure à la moyenne régionale. Comparativement aux autres pays haut normands, le territoire se place cependant en 2<sup>ème</sup> position des pays les mieux dotés en médecins généralistes, 3ème pour les masseurs-kinésithérapeutes. Par contre, le Pays est moins bien placé pour l'offre de soins infirmiers (8ème place), la chirurgie-dentaire et les spécialistes (9ème place).

### ❖ **Données économiques**

( Source INSEE– Données RGP 99 ; Portraits de territoires – Observatoire Régional Santé social-2006 ; synthèse territoriale emploi – formation – CREFOR / INSEE 2005 sur la zone d'emploi du Pays de Bray (55 communes sur 123).

### ✓ **Secteurs d'activité**

- Malgré le déclin des activités agricoles, l'agriculture concentre dans la zone d'emploi du Pays de Bray trois fois plus d'actifs qu'en région (7,8 % de l'emploi en 2003 contre 2,5% à l'échelle régionale). Cette vocation du territoire se retrouve également dans le secteur industriel avec une présence importante des industries agroalimentaires,
- Le secteur secondaire est toujours très présent avec 28,3 % de l'emploi total ; Le Pays de Bray compte quelques grands établissements de la fabrication d'équipements automobiles (bien implantée avec l'expansion récente d'Autoliv à Gournay en Bray), de l'industrie agroalimentaire (Danone) et de la parachimie.
- Le commerce et l'artisanat constituent des gisements d'emplois importants et en pleine expansion.
- En revanche, les services sont peu présents sur le territoire, avec seulement 43 % de l'emploi total de la zone, contre 55% en Haute-Normandie. Il s'agit essentiellement de services aux particuliers.

### ✓ **Emplois**

- Un redressement marqué de l'emploi depuis la décennie 90 : Si le Pays de Bray est une zone qui a perdu des emplois deux fois plus vite que le reste de la région entre 1970 et 1990, la tendance s'est inversée au cours de la décennie 90 avec une reprise 4 fois plus rapide de l'emploi que sur la région (+ 6,7% entre 90 et 99).
- La zone d'emploi du Pays de Bray est ouverte vers l'extérieur, et environ un quart des actifs de la zone travaille à l'extérieur de celle-ci, essentiellement sur Rouen et Beauvais.
- La zone d'emploi bénéficie d'un taux de chômage relativement faible par rapport à la région (8,5% fin 2005 contre 10,8 % pour la région). Cependant, le Pays de Bray est un des territoires qui a connu la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi en Haute-Normandie. D'assez courte durée (inférieure à un an), le chômage touche une population d'ouvriers non qualifiés plus importante qu'ailleurs.
- Une population comportant davantage d'ouvriers (20,6 %) et d'agriculteurs exploitants (3,7%) que la moyenne des pays hauts normands (respectivement 18,6% et 1,4%) ; les employés et cadres sont à l'inverse moins représentés que dans l'ensemble des autres pays.
- La population en âge de travailler est moins formée et l'entrée en activité survient plus tôt. Les taux d'activité des jeunes sont les plus élevés de la Région.

## ❖ Données générales relatives à l'aménagement de l'espace

### ✓ **Tourisme - culture - loisirs**

- Un territoire rural dont l'activité touristique d'arrière pays s'organise notamment autour de Forges les Eaux et le long de l'Avenue Verte, et est renforcée par une offre culturelle attractive (succès des Brayonnades à l'échelle interrégionale).
- Un territoire riche d'un tissu associatif dynamique, notamment dans le domaine culturel.

### ✓ **Axes structurants / déplacements**

- Un territoire principalement desservi par l'A 28 et l'A29 , qui en font une zone de passage entre la Normandie et la Picardie,
- Des potentialités non développées en terme de desserte ferroviaire au travers du pôle d'échange de Serqueux.

### ✓ **Espace et environnement**

- Une richesse identitaire et naturelle, à travers la boutonnière du Pays de Bray
- Un potentiel en terme d'énergie éolienne traduit dans un schéma local éolien

## ❖ Constats et analyse

### ATOUPS

- ✓ Des atouts géographiques, environnementaux et paysagers : Territoire de contacts et d'échanges entre la Normandie, la Picardie et le Bassin Parisien, le Pays de Bray s'organise autour d'une entité géographique forte : la Boutonnière, symbole de l'identité du territoire.
- ✓ Une activité économique traditionnelle encore très présente : l'agriculture, et notamment l'élevage bovin. L'activité agricole bénéficie d'atouts non négligeables, comme l'existence de plusieurs AOC sur les produits divers (fromage de Neufchâtel, le pommeau, le calvados ....)
- ✓ La présence de grands établissements sur le territoire : industries agroalimentaires (Danone), sous-traitance automobile (Autoliv), complexe touristique de Forges les Eaux (Club Med) et commerciaux (Socopal).

### FAIBLESSES

- ✓ Un territoire n'ayant pas les moyens de captiver sa population jeune : offre de logements adaptés pour les jeunes très limitée, problème d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, problème de mobilité ....
- ✓ Le tourisme : une offre d'hébergement qui reste insuffisante en nombre et qualité.
- ✓ Des services de proximité fragilisés.
- ✓ Transports et déplacements : Fragilité du réseau de desserte ferroviaire et de liaisons de transports en commun internes et externes.
- ✓ La dépendance économique envers les grands groupes présents sur le territoire.

## ENJEUX

- ❑ **Le maintien d'une identité rurale et paysagère spécifique dans une logique de préservation et de mise en valeur environnementale** par :
  - la recherche d'un équilibre entre les différentes fonctions du territoire (espaces naturels, espaces résidentiels, espaces d'activités, espaces agricoles) ;
  - la maîtrise de la rurbanisation en terme qualitatif et quantitatif, notamment sur les franges sud-est du territoire touchées par la pression francilienne ;
  - la mise en valeur des atouts environnementaux et paysagers, notamment par l'implication du monde rural.
  
- ❑ **L'accueil de nouvelles populations et le maintien des habitants**, ce qui passe par :
  - une politique de l'habitat portant à la fois sur une politique de construction neuve diversifiée (afin de favoriser le maintien et l'installation des familles et des jeunes) et un programme de soutien à la réhabilitation du parc ancien ;
  - des services à la population publics et privés, notamment les services de santé répondant aux besoins des ruraux et adaptés au vieillissement de la population (près d'une personne sur quatre a plus de 60 ans) ;
  - un marché de l'emploi permettant l'insertion des jeunes actifs au sein de l'appareil productif local ;
  - l'organisation des déplacements internes au territoire et vers les zones d'emploi limitrophes (agglomérations de Rouen et de Beauvais) dans une logique de développement durable.
  
- ❑ **La diversification des activités économiques** par :
  - l'amélioration des conditions d'accueil et le développement d'une offre de services en direction des entreprises ;
  - le développement de nouvelles filières, notamment des filières courtes de proximité comme le bois énergie ;
  - le développement de la structuration de l'offre touristique afin de maintenir l'attractivité du territoire et le tourisme comme un volet à part entière de l'économie locale ;
  - la recherche d'une amélioration du niveau de qualification des actifs pour anticiper les évolutions de la structure économique du territoire.